Mémoire de recherche juin 2003

Diplôme de conservateur de bibliothèque

CAHIER DES CHARGES D'UNE EXPERIMENTATION DE PRET DE LIVRES ELECTRONIQUES A L'ECHELLE D'UN DEPARTEMENT

Catherine Dupouey, Laurie Jimenez, Claudine Le Deunf

Sous la direction de Jean-Michel Salaün,
professeur à l'ENSSIB



Remerciements

Nous tenons à remercier Jean-Michel Salaün pour son aide tout au long de ce mémoire ainsi qu'Agnès Ginhoux sans la collaboration de laquelle ce travail n'aurait pas été possible.

Nous remercions également les personnes que nous avons rencontrées et qui nous ont apporté des informations très utiles :

Alain Patez et Corinne Aribaud (Bibliothèque Landowski, Boulogne-Billancourt)

Laurent Picard et Michaël Dahan (Bookeen)

Bruno de Sa Moreira et Jean-Baptiste de Vathaire (Gemstar France et 00h00.com)

Pierre Schweitzer (@folio)

Denis Zwirn (Numilog)

Thierry Brethes (Mobipocket)

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Droits d'auteur réservés.

Droits d'auteur réservés.

Droits d’auteur réservés.

Droits d'auteur réservés.

Introduction

Les circuits de production et de diffusion mais aussi les modes de réception du livre, relativement stables depuis plusieurs siècles, connaissent aujourd'hui un bouleversement lié à l'apparition d'Internet et des technologies du numérique. Librairies en lignes, éditeurs numériques, bibliothèques virtuelles, plates-formes de lectures ouvrent aujourd'hui la voie à une nouvelle forme de production et de circulation du texte.

Très médiatisée, la naissance du livre électronique s'est accompagnée de nombreuses spéculations sur l'avenir de l'imprimé. D'aucuns annonçaient le début d'une nouvelle révolution culturelle, plus importante encore que celle produite par l'essor de l'imprimerie au 16ème siècle. Dick Brass, responsable du département de l'édition électronique chez *Microsoft*, prédisait la disparition totale du livre papier dans un délai de trente ans[1].

La récente crise de la « nouvelle économie » et les revers de nombreuses "start-up" ont amené les observateurs à une certaine prudence. L'échec commercial des tablettes de lecture comme le *Cybook* a même laissé place à des commentaires pessimistes sur l'avenir du livre électronique.

Il serait toutefois naïf de penser que ces difficultés sonnent le glas du livre électronique dont les ressorts de croissance sont nombreux. L'édition contemporaine, en effet, s'appuie en grande partie sur le numérique qui permet un enrichissement des contenus grâce à la prise en compte de texte mais aussi de sons et d'images fixes ou animées. D'immenses catalogues sont ainsi en train de se constituer, catalogues dont on ne conçoit pas que la gestion et la diffusion ne tirent pas parti de la forme dématérialisée qu'ils ont prise, peu gourmande en espace, facile à mettre à jour, immédiatement communicable à tout endroit de la planète via internet.

Par ailleurs, les progrès technologiques récents permettent d'envisager une nouvelle génération de tablettes de lecture munies d'écrans souples, légers,

---

[1] CLEMENT J. *Le e-book est-il le futur du livre ?* In : Les savoirs déroutés. Lyon : Presses de l'ENSSIB, 2000.

Droits d'auteur réservés.

capables de stocker des milliers d'ouvrages… De quoi séduire le lecteur potentiel qui, de plus en plus, souhaite avoir un accès large et immédiat à l'information quelque soit l'endroit où il se trouve. Le livre électronique répond à cette exigence.

Si l'avenir du livre électronique ne fait donc guère de doutes, les formes matérielles et les modèles économiques qui prévaudront demain en ce domaine sont plus incertains. Concernant les tablettes de lecture, le choix entre plates-formes dédiées, offrant un confort de lecture optimal, et simples "readers" sur machines multifonctions, de type assistants personnels ou téléphones mobiles, n'est pas fait. Concernant les modalités économiques, de nombreuses questions se posent. La place et le rôle des éditeurs, des diffuseurs et des distributeurs seront incontestablement modifiés par ces nouveaux schémas, avec des concentrations prévisibles ou déjà à l'œuvre, comme la concentration diffusion-distribution. A terme, le rôle même des éditeurs risquerait d'être remis en cause par un schéma de négociation directe de droits entre auteurs et distributeurs.

Marie Lebert, dans un ouvrage numérique consacré au livre électronique, écrit « *Il reste au livre numérique à faire ses preuves face au livre imprimé, un modèle économique qui a plus de cinq cents ans et qui est donc parfaitement rodé. Le travail est gigantesque : mise en place de la distribution numérique, constitution des collections, amélioration des supports de lecture et baisse de leur prix de revient. Plus important encore, les lecteurs doivent s'habituer à lire des livres à l'écran par le biais d'une machine (ordinateur, assistant personnel ou livre électronique) qui, si elle offre des avantages certains, est pour le moment loin d'égaler le confort procuré par l'imprimé. Malgré les difficultés rencontrées, les adeptes de la lecture numérique sont de plus en plus nombreux, et ils attendent impatiemment des appareils de lecture plus satisfaisants, puis des livres et journaux électroniques sur un support souple s'apparentant au papier.*»[2].

Les bibliothèques, lieux traditionnels de l'accès au texte et acteurs majeurs de la diffusion de l'information ont fait, ces dernières années, une large place aux nouvelles technologies. Le livre électronique représente certainement, pour la

---

[2] LEBERT M. *Le Livre 010101* [en ligne]. Paris : Editions 00h00.com, 2002. Accessible sur le site de Numilog <www.numilog.com/accueil.asp> ; rubrique "savoirs" internet et nouvelles technologies (consulté le 13.06.2003)

Droits d'auteur réservés.

décennie à venir, un des enjeux de la profession. Quelle place faire au livre électronique ? Selon quelles modalités économiques acquérir des contenus numériques ? Sur quel modèle bibliothéconomique les intégrer aux collections, les conserver ? Comment en faciliter l'accès aux usagers ?

Autant de questions, faisant parfois écho à celles qui ont marqué les débuts d'internet, auxquelles il est aujourd'hui difficile d'apporter des réponses définitives tant le livre électronique « *est encore dans l'enfance* »[3] . A ce stade, il s'agit plutôt d'expérimenter ce nouveau mode de lecture. C'est précisément l'objet de cette étude : poser les bases d'une expérimentation de prêt de livre électronique en bibliothèque.

Aspects méthodologiques

1. Objet de l'étude

Ce travail de recherche, mené dans le cadre de la préparation au diplôme de Conservateur de bibliothèque, porte sur la rédaction d'un cahier des charges en vue d'une expérimentation de prêt de livres électroniques s'appuyant sur le réseau d'une bibliothèque départementale de prêt.

Cette opération s'inscrit à la suite d'une expérience similaire initiée par le GRESI (Groupe de recherche sur les services d'information) fin 2001 dans six bibliothèques municipales de Rhône-Alpes et dont les premiers résultats ont été exposés dans un document intitulé *Contrats de lecture*[4].

Il s'agit, à travers cette nouvelle expérience, de déterminer quels apports mais aussi quelles contraintes pourraient représenter le prêt de livres électroniques dans un réseau de lecture public, éclaté d'un point de vue géographique, et de

---

[3] Idem

[4] BELISLE C. *Contrats de lecture : rapport sur une expérimentation de prêt de livres électroniques en bibliothèques : dimensions technico-économiques et socio-cognitives*. Lyon : ISDN, 2002, 51 p.

Droits d'auteur réservés.

sonder les réactions d'un public moins urbain et à priori peu familier des nouvelles technologies.

Le choix du terrain d'expérimentation s'est porté sur la Médiathèque départementale de la Loire dans le cadre d'un accord de partenariat signé entre cette institution et l'ENSSIB à l'occasion de la préparation d'un colloque pour les trente ans de la Médiathèque.

2. Délimitation du sujet

Cette expérimentation, portant sur le prêt aux usagers de plate-formes de lectures nomades, les questions liées à la lecture d'ouvrages numériques sur écrans d'ordinateurs ont été exclues de notre étude.

Afin de pouvoir fixer les conditions de l'expérimentation, il était nécessaire de faire le point sur l'offre en matière de livre électronique tant du point de vue des tablettes de lecture disponibles sur le marché que des contenus accessibles sur ces supports. Il nous a semblé également intéressant de rappeler les quelques expériences de même type qui ont pu avoir lieu dans des bibliothèques de lecture publique françaises. Cette analyse fait l'objet de la première partie de notre étude, la seconde étant consacrée au cahier des charges proprement dit.

3. Méthodologie

Nos sources d'informations ont été diverses.

La lecture d'articles, d'ouvrages ou de rapports nous a permis de prendre connaissance du contexte dans lequel est né et a évolué le livre électronique ces dernières années. Ces lectures nous ont également apporté des informations sur les expériences de prêt de livre électronique en bibliothèque.

Mais les évolutions rapides du secteur du livre électronique ne pouvaient bien sûr pas être appréhendées uniquement à travers des sources bibliographiques.

Nous avons consulté des sites Internet notamment d'éditeurs et de libraires pour avoir une idée de l'offre de contenus numériques aujourd'hui disponible.

Droits d'auteur réservés.

Nous avons également rencontré plusieurs acteurs du secteur : deux fournisseurs de tablettes : *Gemstar France* et *Bookeen* ; deux fournisseurs de contenus numériques : *Numilog* et *Mobipocket* (cette société étant également à l'origine d'un "reader"). Nous avons pu également avoir un rendez-vous avec les bibliothécaires de Boulogne-Billancourt qui ont mis en place le prêt de tablettes dans leur établissement. Nous avons enfin eu deux réunions de travail avec Mme Ginhoux, directrice de la Médiathèque départementale de la Loire pour préparer avec elle les modalités de la future expérience.

4. Contraintes rencontrées

Le paysage du livre électronique étant en constante évolution, nous avons eu quelques difficultés à figer les conditions d'une expérimentation dont la mise en place n'est pas prévue, pour des raisons budgétaires notamment, avant 2004.

Concernant les plates-formes de lecture, il faut signaler qu'aucune tablette n'est plus aujourd'hui comercialisée en France après la faillite de Cytale en 2002. Au cours de notre étude, une nouvelle société s'est néanmoins créée avec pour objectif de relancer le marché, témoin du dynamisme mais aussi de la mouvance de ce secteur. Une même évolutivité est à l'œuvre pour ce qui concerne les contenus et il faudra en tenir compte au moment du lancement de l'expérience.

5. Limites d'une telle expérimentation

S'il paraît aujourd'hui indispensable de conduire des expérimentations autour du de livre électronique en bibliothèque, ce type d'opération présente, du fait même de son caractère expérimental, certaines limites qu'il convient de souligner.

Le succès rencontré lors de ce type d'expériences est-il imputable à l'effet de nouveauté et à la curiosité suscitée par l'objet ou pourrait-il être plus durable ?

L'organisation mise en place par les bibliothèques lors de telles expériences serait-elle transposable à grande échelle ? Comment gérer en effet le téléchargement des titres, l'entretien des machines, le chargement des batteries, le

Droits d'auteur réservés.

contrôle au retour des prêts de plusieurs dizaines, voire centaines de tablettes, autant d'opérations dont le coût en personnel sera loin d'être négligeable ?

Comment inclure dans les catalogues ces documents numériques à la fois dépendants et indépendants d'un support ?

D'un point de vue budgétaire, où trouver les crédits pour acquérir ou louer ces machines ?

Autant de questions qui ne se posent que de façon limitée dans le cadre d'une expérimentation mais qui donnent la mesure des problèmes à résoudre pour les bibliothèques qui voudraient mettre ce service en œuvre, service qui ne peut se concevoir qu'à une échelle relativement importante en deçà de laquelle les bénéfices attendus du livre électronique seraient minces.

L'avenir du livre électronique en bibliothèque se dessinera peut-être sous la forme d'un prêt de contenus aux usagers possédant eux-même des plates-formes de lecture, comme c'est le cas pour les cassettes vidéos ou les cédéroms. Il semble de toute façon impossible que le livre électronique connaisse un fort usage en bibliothèque sans avoir trouvé son public en dehors. En effet, le seul marché des bibliothèques ne suffirait sans doute pas à assurer le développement de tablettes et de contenus riches et variés, à des prix abordables.

Toutefois, dans ce contexte très ouvert, il est plus que jamais primordial, pour les bibliothèques, d'expérimenter le prêt de livre électronique afin d'apporter des débuts de réponses à ces questions et d'être ainsi partie prenante dans le développement de ce nouveau mode lecture.

Droits d'auteur réservés.

Partie 1 : LE CONTEXTE

1. Livres électroniques et contenus numériques : état de l'existant

1.1. Les plates-formes de lectures

1.1.1 Les plates-formes dédiées ou tablettes de lecture

Les livres électroniques, apparus sur le marché nord-américain, à la fin des années 1990, désignent une tablette nomade munie d'un écran de visualisation à cristaux liquides permettant de stocker et de lire des documents numériques. Le confort de lecture y est particulièrement développé : luminosité réglable de l'écran rétro-éclairé qui permet de lire dans l'obscurité, taille variable des caractères…

Outre la lecture, cet outil offre la possibilité de prendre des notes, de faire des recherches dans un texte, de le surligner ou d'accéder à un dictionnaire de langue. Le livre électronique ouvre donc la voie à un nouveau type de relation au texte : l'hypertexte[5].

Les contenus (livres, revues…) peuvent être chargés sur ces plates-formes de diverses façons, grâce à une connexion internet (en utilisant une carte réseau, filaire ou WiFi, ou un modem intégré) ou grâce à une carte dédiée qui rend la capacité de stockage virtuellement infinie. En pratique, il est tout à fait possible de transporter des milliers d'ouvrages avec soi sur une seule et même carte (de type PCMCIA format flash ou disque dur).

Alimenté par secteur, le livre électronique comprend également une batterie offrant une autonomie de cinq à vingt heures selon les modèles.

En France, les seuls modèles que les usagers ont pu essayer sont le *Cybook*, tablette de conception française, et les *Reb* (1100 et 1200) de fabrication américaine.

---

[5] Désigne un mode de lecture non linéaire à travers un texte ou un corpus de textes où il devient possible de naviguer par des systèmes de liens ou de recherche de séquences.

Droits d'auteur réservés.

Ces livres électroniques appelé parfois « e-book », « tablette » ou « livrel » sont donc des plates-formes de lecture que l'on ne doit pas confondre avec les contenus auxquels ils permettent d'accéder et que l'on désignera par l'expression de « livre numérique ». Les deux expressions sont parfois utilisées indifféremment, ce qui crée une certaine confusion. Pour l'éviter, nous désignerons les « machines à lire » sous le vocable de « tablettes » ou de « plates-formes dédiées » c'est-à-dire ayant pour principal usage la lecture de livres numériques. Cette appellation présente l'avantage de les distinguer d'un autre type de plate-forme auquel nous allons maintenant nous intéresser : les assistants personnels ou PDA (*Personal Digital Assistant*). Ces outils permettent, eux aussi, de lire des ouvrages numériques mais cette fonction n'est pas, contrairement aux *Cybook* et aux *Reb*, leur fonction première.

1.1.2 Les assistants personnels ou PDA

Sous l'acronyme de PDA, on désigne une gamme d'outils aux applications variées. A l'origine conçus pour transporter, consulter et synchroniser des informations avec un ordinateur, leurs fonctions se sont aujourd'hui largement étendues. Ils se présentent sous la forme de tablettes nomades avec écran mais dépourvues de clavier. On y navigue grâce à des touches fonction permettant de consulter son agenda ou son carnet d'adresse où l'on y prend des notes grâce à un stylet.

Comme sur les ordinateurs, le lancement des applications se fait grâce à un système d'exploitation ou OS (operating system). Deux OS sont aujourd'hui en concurrence : le *Palm OS* présent sur la gamme des produits commercialisés ou sous-traités par la société qui a lancé, en 1996, les premiers PDA et *Pocket PC* de Microsoft. La gamme des *Pocket PC* permet de naviguer facilement dans un environnement similaire à celui de son ordinateur de bureau : accès à la messagerie, navigation sur le Web, utilisation de logiciels comme *Word* ou *Excel*. Certains modèles récents de PDA font également office de téléphone mobile.

Depuis 2001, la concurrence entre les deux fabricants fait rage. La course aux parts de marché se joue notamment grâce au développement de nouvelles applications (logiciels de cartographie, calcul d'itinéraires routiers, visualisation de films sur écrans couleur…)

Droits d'auteur réservés.

Des versions électroniques d'ouvrages sont également téléchargeables et c'est ici que les PDA retiennent notre attention car ils deviennent des plates-formes de lecture, au même titre que les *Cybook* ou les *Reb*, bien qu'avec des caractéristiques techniques différentes. Certains ouvrages de référence se vendent assez bien pour les PDA : méthodes de langues (exemple : *Assimil)*, ouvrages professionnels comme le *Vidal* médical. Le faible encombrement et la mise à jour régulière possible des contenus présentent, pour ce type de documents, un avantage par rapport aux titres papier et les perspectives sont variées pour les éditeurs : ouvrages de droit, guides touristiques ou gastronomiques pour le grand public…

PDA « traditionnels », petits ordinateurs miniatures ou machines dotées de la téléphonie mobile, ces outils ont, semble-t-il, un bel avenir devant eux. Une large gamme d'offres et de prix permet aux fabricants de viser un marché potentiellement important. Pour l'instant seulement 1% des Français disposent d'un PDA (pour 80% possédant un téléphone mobile et 30% un ordinateur)[6].

1.1.3 Le cas d'@Folio

Encore à l'état de prototype, @folio est une tablette très légère fonctionnant comme un périphérique d'ordinateur de type imprimante vers lequel on peut télécharger très rapidement des documents de différents formats (HTML, PDF, .Doc) sous forme de fac-similés à l'aide du logiciel mot@mot. Ce logiciel permet de conserver les mises en pages originales, la typographie, les illustrations ainsi que les liens hypertextes. Aucune offre de contenus n'est proposée spécifiquement pour cette machine puisqu'elle permet de récupérer tout type de document sur le Web, notamment les œuvres classiques et patrimoniales stockées dans des bibliothèques numériques telles que *Gutemberg* ou *Librissimo*. Le grand intérêt de cette tablette réside dans cette indépendance par rapport aux formats et l'on entrevoit déjà des implications intéressantes pour les bibliothèques publiques.

Contrairement aux plates-formes existantes, la tablette ne présente pas non plus de structure similaire à un ordinateur (pas de couches, pas de menu-déroulant, etc), ce qui lui permet d'avoir un poids très faible, et évite les incompatibilités de

---

[6] PUYBAREAU F. *La bataille des assistants numériques personnels va repartir en 2003*. La Tribune, 06.01.2003, p. 9.

Droits d'auteur réservés.

formats. La mémoire se concentre dans un « stick » d'environ deux grammes, ayant la taille d'un timbre poste, pouvant être soit intégrée soit amovible.

La tablette se présente comme un cahier à spirales et se décline en deux versions :

- un « baladeur de texte », de format livre de poche (environ 30 lignes par page)

- une « tablette-ardoise », format A4, à usage plutôt professionnel.

Actuellement, une étude de marché est en cours pour le compte du créateur d'@folio, Pierre Schweitzer. Si l'étude de marché s'avère positive, les premières tablettes pourraient être fabriquées début 2004.

1.2. Fichiers numériques et logiciels de lecture

Pour pouvoir lire un document numérique sur une plate-forme (exception faite de la tablette @folio), deux paramètres techniques sont encore à envisager : les formats de fichiers sous lesquels se présentent ces documents et les logiciels permettant d'afficher leur contenu.

1.2.1 Fichiers numériques : différents formats

Ces fichiers adaptés à la lecture sur écran résultent de la numérisation d'un document ou de la création d'un document sous forme électronique. Ils peuvent se présenter sous différents formats.

L'*OEB* (*Open eBook*) est un format standard élaboré par *l'Open eBook forum*, organisation rassemblant des éditeurs de contenus, de logiciels, des fabricants de livres électroniques qui se consacrent à la définition des spécifications et des standards dans ce domaine. L'*OEB* est un format standard public, librement utilisable contrairement aux formats propriétaires.

Parmi ces derniers, on peut distinguer le *Microsoft LIT* (format propriétaire compilé à partir du format natif *OEB*), le *PDF*, ou encore le *Mobipocket PRC*.

Ces formats de fichiers peuvent être lus sur différentes plates-formes mais s'y adaptent plus ou moins bien. Ainsi le format PDF, présentant le texte sous forme statique et restituant la mise en page du document natif, tout à fait adapté à une visualisation sur un écran d'ordinateur, n'est pas aussi facilement lisible sur un

Droits d'auteur réservés.

écran de PDA : la taille de la page, très petite, ne permet pas la lecture à moins d'agrandir les caractères.

Concernant la protection des droits d'auteurs, les différents formats sont cryptés de façon à ce que les fichiers ne s'ouvrent que sur les plates-formes désignées lors de l'achat. Pour que les usagers puissent néanmoins transférer leur bibliothèque numérique d'une plate-forme à l'autre, certains formats, comme le *Microsoft LIT*, autorisent la lecture d'un même fichier sur plusieurs machines différentes.

Un système de copyright électronique, le *DOI* (*digital object identifier*) permet également de protéger le détenteur des droits. Il s'agit d'un numéro international d'identification des documents numériques, fonctionnant sur le même principe que l'ISBN.

1.2.2 Les logiciels de lecture ou « readers »

Un dernier élément indispensable à l'affichage de contenus numériques sur une plate-forme – qu'elle soit dédiée ou de type PDA – est le logiciel de lecture (ou "reader"), application permettant de mettre en forme ces fichiers numériques.

On trouve, parmi les principaux "readers" :

- *Adobe acrobat reader* destiné à lire les titres aux formats *PDF* sur tout type d'ordinateur ou sur des PDA,
- *Microsoft reader*, dédié à la lecture des fichiers au format *Microsoft LIT* sur *PC* ou *Pocket PC,*
- *Mobipocket reader* destiné à la lecture du format *Mobipocket PRC,* compatible avec la plupart des plates-formes de lecture : *PC*, *Pocket PC* ou *Palm pilot*.

Les plates-formes dédiées ont leur propre logiciel de lecture (comme le *Boo Reader* pour le *Cybook*) mais peuvent être équipées des "readers" que nous venons de citer ce qui multiplie d'autant les possibilités d'accéder à différents formats de fichiers.

On retrouve donc, au niveau des différents logiciels de lecture, une concurrence similaire à celle observée concernant les plates-formes de lecture, concurrence mettant en jeu les plus grands fabricants de logiciels (*Microsoft*, *Adobe*).

Droits d'auteur réservés.

1.3. Les contenus : vers un nouveau modèle de chaîne éditoriale ?

La diffusion des livres numériques est le fait d'éditeurs, de diffuseurs ou de libraires qui proposent sur leur site un catalogue de titres téléchargeables et payables en ligne. Bien que l'on retrouve les mêmes acteurs que dans la chaîne éditoriale traditionnelle, un système de concentration entre diffusion et distribution s'observe, notamment aux Etats-Unis.

Deux systèmes de distribution co-existent :

- un système fermé où le fabricant de tablettes dédiées, après avoir négocié avec les éditeurs un montant de redevance par titre vendu, offre des contenus numériques dans un format propriétaire lisible uniquement sur le logiciel de lecture installé sur la tablette qu'il commercialise et dont il possède les droits. Ce système fermé, concentrant les activités de vente de machines et de distribution-diffusion de contenus, qu'avait choisi la société *Cytale*, est actuellement en perte de vitesse.

- un système plus ouvert proposant le téléchargement de contenus lisibles avec différents "readers" standards disponibles sur le marché.

1.3.1 Les principaux éditeurs de livres numériques

S'il existe outre Atlantique une centaine d'éditeurs numériques en ligne, la France compte à ce jour encore peu de sociétés d'édition de ce type. Parmi celles-ci :

- **00h00.com** : maison d'édition entièrement en ligne (rattachée aujourd'hui au groupe *Gemstar* fabricant des *Reb*). Son catalogue se compose de plus de 500 titres d'inédits et de rééditions, notamment de classiques de la littérature française. On peut y télécharger des livres numériques pour les *Reb* de *Gemstar* ou encore au format PDF.

Ce site annonçait mi-juin la cessation de toute activité commerciale (vente d'ouvrages numériques ou papiers) tout en restant accessible à des fins de consultation.

www.00h00.com

- **Eyrolles** : propose une centaine de titres, version électronique de livres papiers publiés par trois maisons d'éditions : *Eyrolles*, *Editions d'Organisation*, *OEM*. Les ouvrages proposés concernent l'audiovisuel, le management, l'informatique, la

Droits d'auteur réservés.

construction. Ils sont téléchargeables au format PDF et, dans quelques mois, dans tous les formats les plus courants du marché.

ebooks.eyrolles.com

- **Planet book** : association française (loi 1901) dont la vocation est de favoriser le développement de l'internet francophone en permettant à des auteurs de diffuser leurs oeuvres grâce au Web. Leur activité s'adresse également à des "petits" éditeurs désirant proposer leur catalogue en ligne.

www.planet4u.com

- **Publibook** : sa vocation est de permettre à un large public d'accéder à l'édition. Il publie un grand nombre de titres par mois dans l'esprit de l'édition à compte d'auteur.

www.publibook.com

- **manuscrit.com** : favorise la découverte et la diffusion d'auteurs non publiés dans le circuit traditionnel de l'édition. Son catalogue très riche, comprend plus de 1.200 titres classés par genres (polar, poésie, SF, histoire…). Chaque auteur et ouvrage y sont présentés. Il est possible de lire un extrait d'un livre avant de le télécharger en PDF ou en format pour *Palm*. Le site propose des critiques d'ouvrages rédigées par des journalistes littéraires.

www.manuscrit.com

1.3.2 Les principaux libraires de livres numériques

A côté de grandes librairies comme *Amazon* ou la *Fnac*, permettant de commander sur Internet des ouvrages papier ou certains directement téléchargeables en ligne, il existe quelques librairies en ligne qui offrent la possibilité de télécharger des documents numériques. C'est un marché encore assez restreint : une dizaine d'acteurs ont vendu 200.000 titres dans le monde en 2002. Deux de ces sociétés sont françaises :

- **Numilog** : Cette société, née en 1999, commercialise et diffuse des livres numériques. Son catalogue compte plus de 3.500 livres dont 1.500 en français émanant de 40 éditeurs. Il propose des ouvrages de références dans divers domaines : informatique, management, sciences pures, philosophie, sciences sociales, parfois exclusivement en format PDF car certaines mises en pages complexes présentes dans des livres techniques (par exemple les graphiques)

Droits d'auteur réservés.

s'accommodent mal d'un autre format. Les titres grand public sont en revanche proposés sous différents formats. Il s'agit de guides pratiques et d'œuvres romanesques : science fiction et fantastique, policiers, classiques, jeunesse…

Les prix dépendent largement de l'éditeur. Pour être attractifs, notamment pour les ouvrages grand public, il faudrait, selon le président de *Numilog* qu'ils soient proposés 30% moins chers que la version papier.

Les clients payent le droit de télécharger un contenu numérique une seule fois. S'ils veulent recharger ce contenu sur une nouvelle plate-forme, ils doivent contacter *Numilog*. Pour éviter ce système assez contraignant la société réfléchit à la possibilité, pour ses clients, de recharger, une fois par an, l'ensemble de leur bibliothèque numérique. Concernant les possibilités d'impression papier, les droits varient d'un éditeur à l'autre. Ces droits sont toujours limités : à certains chapitres, à une impression unique…

Des adaptations sont possibles, notamment pour les bibliothèques publiques. Ainsi, les titres que *Numilog* a vendus à la bibliothèque de Paris VIII Saint-Denis ne sont consultables que sur place mais peuvent être imprimés de façon illimitée. Concernant la bibliothèque municipale de Boulogne-Billancourt, qui permet à ses usagers de télécharger des titres à partir de son site, le contrat prévoit une durée limitée de prêt au-delà de laquelle le livre numérique est effacé automatiquement de la plate-forme de l'emprunteur.

www.numilog.com

- **Mobipocket** : cette société née en 2000, conçoit des logiciels (dont le *Pocket reader*) mais propose également des contenus numériques pour PDA dans des domaines assez variés : littérature générale, sciences, management, tourisme, vie pratique, livres jeunesse… et travaille avec des éditeurs comme *AOL*, *Elsevier*, *Mac Grolier*. Le site propose près de 8.000 titres dont 500 en français. Parmi ces 500 titres, 300 sont des classiques, libres de droits puisque tombés dans le domaine public. 200 titres sont issus du marché éditorial contemporain. Ils se répartissent entre littérature générale et livres de références. Une des meilleures ventes de *Mobipocket* dans ce domaine est, par exemple, *le Vidal* que les médecins, en visite à domicile, peuvent consulter sur leur PDA sans avoir à se charger de l'encombrante et lourde version papier…

Droits d'auteur réservés.

Les prix dépendent du type d'ouvrage. Identiques au prix des versions papiers pour les livres de référence, les prix sont en général inférieurs de 20 à 25% pour la littérature.

Les clients téléchargent les contenus sur une plate-forme donnée. S'ils changent d'appareils, ils peuvent, en se reconnectant sur le site, recharger gratuitement les mêmes contenus.

www.mobipocket.com

1.3.2.1 Un libraire spécialisé dans les ouvrages épuisés

- **Librissimo** (*Phénix Éditions*) : propose un catalogue de plusieurs centaines de milliers de titres d'ouvrages (rares, précieux ou épuisés) conservés dans des bibliothèques publiques ou privées avec lesquelles *Phénix Éditions* a passé des accords de partenariats autorisant *Librissimo* à numériser ces ouvrages. Ces fichiers numériques ne sont créés qu'à partir du moment où un lecteur est intéressé par un titre du catalogue. Une fois l'ouvrage numérisé, le client reçoit une version papier du document (à cet effet, *Phénix Éditions* a passé des accords avec des imprimeurs et a mis au point un processus spécifique d'impression et de façonnage à l'unité ou en très petits tirages mais on peut imaginer, qu'à terme, il soit possible de se procurer la version électronique du document). Plusieurs centaines de livres, déjà numérisés, constituent la bibliothèque numérique de *Phénix Éditions*. Cet éditeur ne possède cependant, ni les ouvrages qui restent physiquement dans les fonds des bibliothèques, ni les droits. Pour les ouvrages qui ne sont pas dans le domaine public, l'autorisation est demandée, préalablement à la réimpression, à l'éditeur titulaire des droits d'exploitation. Une redevance lui est versée.

www.librissimo.com

1.3.3 Les bibliothèques numériques anglo-saxonnes

De nombreuses librairies américaines proposent également des livres numériques

- **Questia** : la plus importante librairie numérique au monde avec 70 000 ouvrages, mais aussi des articles de périodiques et des magazines en ligne dans les domaines des sciences humaines, sciences sociales, philosophie, littérature. Le public ciblé est un public étudiant de premier cycle qui, contre un abonnement mensuel de 20$,

Droits d'auteur réservés.

peut avoir accès à l'ensemble de la base avec la possibilité d'imprimer n'importe quel document.
www.questia.com
- E-brary : ce projet fédérant trois éditeurs, *Pearson*, *Random House* et *McGraw-Hill*, offre aux étudiants la possibilité de consulter et d'imprimer des livres (ou des chapitres) ainsi que des articles. Le site donne accès à plus de 20 000 documents. L'offre a été élargie aux bibliothèques qui payent une licence et peuvent ensuite reporter, ou non, ces coûts sur les usagers qui impriment ou exportent des pages à partir de leur site.
www.ebrary.com
- Primis : ce site, développé par *McGraw-Hill*, propose aux enseignants de créer des manuels électroniques personnalisés à partir des ouvrages et des articles de presse (*Business*, *Week*,…) produits par le groupe éditorial. L'enseignant peut ainsi agglomérer des extraits de différents ouvrages, changer l'ordre des chapitres d'un livre ou n'en retenir que certains, y ajouter ses commentaires… S'il souhaite exploiter d'autres sources que celles proposées dans la base de données *Primis*, un service juridique se charge alors de négocier les droits.
www.mhhe.com/primis
- **XanEdu** : propose un service de création de supports électroniques de cours. Les enseignants peuvent, soit choisir des textes dans une base de données de monographies et d'articles (*ProQuest*), soit envoyer une bibliographie, voire même simplement les sujets abordés dans leurs cours ; ils se verront alors proposer un support qui, après validation, sera vendu aux étudiants, en ligne, ou sous forme papier à l'adresse de la librairie que ces enseignants auront indiquée.
www.xanedu.com

1.4. Le marché des tablettes de lecture : un marché en pleine mutation

1.4.1 Un lancement raté pour les tablettes qui n'hypothèque pas l'avenir des livres électroniques

En 2000, la presse saluait l'apparition des livres électroniques à grand renfort de titres chocs annonçant la mort du livre papier. Deux ans plus tard, le bilan est sombre : plus aucun livre électronique n'est commercialisé. *Cytale*, la société française créatrice du *Cybook* a fait faillite en 2002. Outre-Atlantique, le

Droits d'auteur réservés.

principal acteur de ce secteur, *Gemstar*, rencontre d'importantes difficultés et cherche aujourd'hui un repreneur pour sa branche e-book.

Les obstacles qui ont freiné le développement des livres électroniques sont incontestables, à commencer par leur prix élevé : près de 900 euros pour l'achat d'un *Cybook* en 2002. Par ailleurs, le catalogue, peu fourni, a eu du mal à susciter l'enthousiasme des lecteurs : parmi les 1.000 titres disponibles, beaucoup de classiques et peu de nouveautés. En contrepartie de ce choix limité, le prix des ouvrages n'était pas inférieur à la version papier.

Ceci s'explique par la frilosité des éditeurs qui ne semblaient pas vouloir s'engager sur ce marché du numérique, peu lucratif vu sa taille et n'offrant, à leurs yeux, pas suffisamment de garantie par rapport à la propriété intellectuelle. L'exemple des fichiers de musique MP3 massivement téléchargés à partir du Web sans qu'aucun droit ne soit acquitté (syndrome Napster) inquiétait les éditeurs.

Pourtant le niveau de protection technologique de ces plates-formes ne permettait pas la recopie des fichiers encryptés sous un mode propriétaire. Sans pour autant rassurer les éditeurs, cette caractéristique avait en revanche de quoi rebuter l'utilisateur qui ne pouvait ni transférer sur une autre machine (son ordinateur) le livre acheté, ni le prêter à un ami. Lié par une technologie propriétaire, il n'avait accès, sur son *Cybook* par exemple, qu'aux ouvrages proposés par *Cytale*. En choisissant une plate-forme à l'achat, il optait également pour un catalogue donné de titres d'ouvrages et de magazines et se trouvait, par la suite, lié à cette offre de contenus dont l'évolution était de surcroît mal connue. Les titres proposés par des fournisseurs concurrents ne lui étaient donc pas accessibles, et notamment toute l'offre en format *PDF*, *Microsoft reader* ou *Mobipocket reader* disponible sur Internet[7]. Ainsi, le lancement de plates-formes de lecture liant l'usager à un contenu propriétaire n'a-t-il jamais fonctionné.

D'autres causes de l'échec des *Cybook* et des *Reb* tiennent sans doute aux performances des machines elles-mêmes. D'un design assez sévère, encombrantes et lourdes, ces tablettes n'ont pas trouvé leur place dans la gamme des outils

---

[7] Un peu comme ce fut le cas au moment de l'arrivée des premiers magnétoscopes sur le marché ne fonctionnant qu'avec un type de cassettes (VHS ou Bétacam) encore que l'on pouvait tout de même enregistrer soi-même des contenus, ce qui limitait l'inconvénient des formats concurrents de cassettes.

Droits d'auteur réservés.

portables. Leur faible autonomie (quelques heures) n'en font pas des produits nomades très convaincants.

Sur ce point, les tablettes ont souffert de leur avance sur les technologies. Les progrès en ce domaine permettent d'imaginer aujourd'hui des outils beaucoup plus performants. Ainsi, un fabricant d'électronique japonais vient-il d'annoncer le lancement prochain d'une pile offrant à ce type d'appareil une autonomie de six mois ! Des instituts de recherches universitaires américains ont pour leur part mis au point des plates-formes de lecture extra-fine, légère, souple et même pliable. Enfin, le prix des cartes mémoire est en baisse constante.

Les avancées technologiques permettent d'imaginer demain une tablette susceptible de contenir des centaines d'ouvrages, que l'on pourrait facilement glisser dans sa poche et offrant, pour un prix raisonnable, une grande autonomie. Un produit de ce type rencontrerait certainement un public sur le marché des outils nomades, marché qui n'a certainement pas fini de nous surprendre.

Des raisons économiques liées à la structure même du marché de l'édition (production des livres en format numérique natif, baisse des tirages, coûts du stockage…) conduisent à penser que les éditeurs vont devoir reconsidérer la question de la diffusion d'ouvrages numériques. Marc Minon, dans une étude réalisée pour le Syndicat national de l'édition, voit même dans les livres numériques une sortie de crise pour certains secteurs de l'édition (les sciences humaines notamment et les éditions universitaires)[8].

Dans un contexte plutôt porteur d'espoir, bien qu'encore marqué par la crise qui a touché le secteur des nouvelles technologies, certains acteurs de l'aventure du livre électronique persévèrent. Ils croient en son avenir mais un avenir qui emprunte de nouveaux chemins. Deux sociétés entendent aujourd'hui jouer un rôle sur le marché national : la société *Bookeen* et *Gemstar France*.

---

[8] MINON M. *Edition universitaire et perspectives du numérique : étude réalisée pour le SNE*. The internet institute : 2002. Accessible sur le site <http://www.t2i.be> (consulté le 12.06.2003).

Droits d'auteur réservés.

1.4.2 Une nouvelle offensive des fabricants

1.4.2.1 Le « Cybook » joue la carte de l'ouverture

Les concepteurs du *Cybook*, Michaël Dahan et Laurent Picard, ont créé *Bookeen* en avril 2003, afin de faire renaître le *Cybook* et de le relancer avec une stratégie nouvelle fondée sur deux axes majeurs :

- un produit plus ouvert,
- une cible différente.

Laurent Picard conçoit le nouveau *Cybook* comme une tablette électronique « ouverte », sans corrélation forcée avec un site Web pourvoyeur de contenus et sans bridage des ports de connexion, une plate-forme de lecture acceptant donc des fichiers de divers formats.

C'est une distinction essentielle par rapport à l'ancien *Cybook* qui ne permettait l'accès qu'à des formats propriétaires. Laurent Picard, qui voit là une des raisons de l'échec du *Cybook,* entend inscrire sa société dans un contexte assez général d'abandon des formats propriétaires et de développements de machines multi-fonctions. Ainsi est-il techniquement possible, à partir du nouveau *Cybook,* de lire des contenus proposés par la société *Bookeen* mais aussi des contenus offerts par d'autres fournisseurs de livres numériques dont le développement significatif sur le Web, n'est pas étranger à cette stratégie. Cette ouverture du *Cybook* est possible grâce à l'intégration sur la machine de différents logiciels de lecture dont *Mobipocket reader*. Laurent Picard est actuellement en contact avec la société Adobe pour l'installation éventuelle sur le *Cybook* du reader *Acrobat* permettant de lire du PDF. Il envisage également de négocier avec *Microsoft* la possibilité d'ouvrir des fichiers au format *LIT*. Enfin, et toujours dans cette optique d'ouverture, le *Cybook* peut être connecté à Internet et permettre la navigation sur le Web.

Le nouveau *Cybook* devient donc un produit qui s'apparente plus, par sa compatibilité et sa capacité d'échange de formats standards, à la gamme des outils informatiques tout en gardant ses qualités techniques, notamment en terme de confort de lecture. Le *Cybook* est décliné en deux versions : le *Cybook* standard et le *Cybook Vision* à destination des malvoyants dont les icônes simplifiées,

Droits d'auteur réservés.

l'érgonomie et l'interface graphique ont été mis au point avec des ophtalmologistes.

Mais il ne suffit pas de faire du *Cybook* une plate-forme de lecture acceptant, du point de vue technique, tout type de formats. Encore faut-il s'assurer que les fournisseurs potentiels de contenus numériques – les éditeurs – en permettent l'accès. C'est un des axes de travail important des dirigeants de *Bookeen* qui rencontrent actuellement les éditeurs pour négocier avec eux les conditions d'accès à leurs catalogues. Ces négociations se font, d'une part en direction des éditeurs des 1500 titres qui se trouvaient déjà au catalogue de *Cytale* au moment de son dépôt de bilan, et d'autre part avec de nouveaux éditeurs ou libraires en ligne.

De l'élargissement de l'offre de contenus dépendra largement le succès des livres électroniques. En effet aujourd'hui, l'édition numérique reste largement liée au créneau de la littérature professionnelle et ne présente pas une offre grand public suffisamment large pour convaincre les acheteurs potentiels de tablettes.

1.4.2.2 La société Gemstar France parie sur l'abonnement

La stratégie actuelle de développement de *Gemstar* France est en grande partie liée à sa position par rapport à la société mère, *Gemstar USA*.

Cette société américaine, puissant groupe de télévision détenteur de la chaîne câblée payante HBO, avait acheté à la fin des années 1990 les « start-up » productrices, outre Atlantique, de modèles de livres électroniques concurrents du *Cybook* français : le *Rocket eBook* et le *Soft book*. De ces deux produits est née une nouvelle gamme de livres électroniques, les *Reb*, commercialisée sous différentes marques via un système de licences.

Une fois le monopole sur les machines établi, *Gemstar* avait passé des accords commerciaux avec des éditeurs américains (*Random House*, *Peguin*, *HarperCollins…*) afin d'offrir des contenus, notamment des exclusivités dont la sortie papier était plus tardive que la version électronique. Désireuse d'étendre son marché, la société avait également pris contact avec des éditeurs en Europe. C'est dans le cadre de cette politique que l'éditeur électronique français *00h00.com* est devenu une filiale de *Gemstar*.

Droits d'auteur réservés.

Mais le succès commercial n'a pas été au rendez-vous, même aux Etats-Unis : 50 000 livres électroniques vendus sur les 500 000 escomptés. Fin 2002, le PDG fondateur de *Gemstar* a été remplacé, ce changement traduisant une volonté de revenir vers le secteur de la télévision. L'avenir de la branche de *Gemstar* en charge du livre électronique paraît à l'heure actuelle très sombre, du moins aux USA. Les responsables de la filiale française proposent néanmoins à la direction du groupe de redémarrer le projet avec une approche nouvelle.

Pour Bruno de Sa Moreira, directeur général de *00h00.com* et de *Gemstar France*, les raisons de l'échec du livre électronique, notamment en France, sont en partie liées à la question des contenus. Il rejoint en cela le point de vue de Laurent Picard tout en y apportant une réponse différente. Selon Bruno de Sa Moreira, en effet, la réticence de l'acheteur potentiel du livre électronique venait du fait qu'une fois la machine acquise, à un prix élevé, le client ne disposait que d'une plate-forme vide (ou pauvre) en terme de contenus. Pour accéder à de nouveaux titres, dont l'offre était très restreinte par rapport à l'ensemble de l'offre éditoriale, le lecteur devait repayer une somme quasi équivalente au prix de l'ouvrage papier. Ce double investissement financier - machine et contenus - demandé au public en contrepartie d'un nouveau mode de lecture dont les apports restaient assez obscurs, était trop lourd.

Partant de cette analyse, Bruno de Sa Moreira imagine une offre commerciale se présentant sous la forme d'un abonnement donnant accès à des contenus. La machine ne serait pas achetée par l'usager mais prêtée, dès lors qu'il souscrirait au service offert, un peu suivant le modèle des décodeurs permettant l'accès à des chaînes de télévisions câblées. L'adhésion permettrait d'accéder à un catalogue de 500 titres d'ouvrages, principalement des nouveautés en littérature générale. Ce catalogue serait un catalogue tournant : il offrirait une cinquantaine de nouveaux titres chaque mois, un nombre équivalent de titres anciens étant retirés du bouquet, selon le même rythme.

Depuis plusieurs mois, les dirigeants de *00h00.com* rencontrent les grands éditeurs français : les filiales de l'ancien groupe *Vivendi*, mais aussi *Hachette*, *Gallimard*, *Flammarion*, *Albin Michel* et le *Seuil*.

Droits d'auteur réservés.

Si le nouveau *Cybook* devient donc un produit qui s'apparente plus à la gamme des outils informatiques, le produit de *Gemstar* est conçu comme un simple moyen d'accès, gratuit, à une offre éditoriale qui, elle seule, fera l'objet d'un paiement par l'usager. Mais les deux sociétés se rejoignent sur la cible visée.

1.4.3 Une nouvelle cible pour les deux fabricants : les bibliothèques

Le second axe fort de la stratégie des fabricants consiste à repositionner le produit en direction d'un nouveau public : celui des bibliothèques.

Là aussi, les leçons de l'échec commercial du *Cybook* ont été tirées. Les livres électroniques ont en effet souffert, lors de leur commercialisation, d'un problème d'identité. Ils ne trouvaient leur place ni dans la gamme des produits informatiques, ni dans celle des produits électroniques de type baladeurs. Les vendeurs n'étaient donc que très peu prescripteurs par rapport à un produit qu'ils identifiaient mal et dont ils ne percevaient pas clairement les possibilités.

L'idée aujourd'hui serait de transférer ce rôle de prescripteurs à des médiateurs dont le rôle est reconnu dans le domaine de la lecture : les bibliothèques. Les lecteurs pourraient, à travers ces institutions, découvrir et s'approprier ce nouvel objet pour éventuellement en faire l'achat dans un second temps. D'après son PDG, *« Bookeen a pour objectif de démocratiser l'utilisation du livre électronique en développant le marché du livre numérique auprès de prescripteurs tels que les bibliothèques et les centres spécialisés ».*

La volonté de s'adresser aux bibliothèques vient également du constat que le livre électronique, de par ses caractéristiques, peut répondre à de réels besoins de ces institutions. En offrant aux lecteurs l'accès simultané à des contenus similaires, la bibliothèque pourrait mieux gérer le problème des ouvrages achetés en plusieurs exemplaires, ce qui est le cas, par exemple, pour les nouveautés. Les problèmes de traitement que posent ces acquisitions multiples (équipement, circulation, conservation, désherbage) pourraient trouver là une solution.

Un autre usage séduisant, lié à la possibilité de grossir les caractères des ouvrages chargés sur les tablettes, concerne le public malvoyant et plus largement les personnes âgées qui pourraient bénéficier d'une offre de titres plus importante, plus variée et plus récente que celle offerte par les éditeurs de livres papiers en gros caractères. On peut aussi imaginer que les bibliothèques jouent sur l'attrait de

Droits d'auteur réservés.

l'électronique pour amener vers la lecture un public nouveau, comme par exemple celui des jeunes.

Enfin, les bibliothèques pourraient utiliser les livres électroniques comme un moyen supplémentaire de sensibiliser le public aux « nouvelles technologies de l'information »[9] et de lui faire découvrir les possibilités d'accès à des contenus numériques.

L'expérimentation de prêt de livres électroniques à l'échelle d'un département dont le présent document décrit les conditions de mise en oeuvre s'inscrit dans ce contexte. Elle s'appuie sur des constatations tirées d'autres expériences qui donnent lieu de penser que ce nouveau mode de lecture a un avenir.

2. Les expériences de livres électroniques en bibliothèque

2.1. Aux Etats-Unis

L'arrivée massive de la documentation électronique dans les bibliothèques municipales et universitaires aux Etats-Unis ou au Canada date déjà de plusieurs années.

Roberta Burk, dans un article d'avril 2000[10], présente trois bibliothèques : la bibliothèque publique de l'Algonguin, (Illinois), la bibliothèque de Richmond (Colombie britannique), et la bibliothèque de Patchogue-Medford (New York) où les lecteurs sont enthousiastes et les files d'attente impressionnantes.

Dennis Dillon note pour sa part[11] que, dans l'ensemble, les bibliothèques universitaires américaines se sont généralement peu intéressées aux tablettes de lecture, privilégiant l'acquisition de collections numériques consultables sur PC, alors que plusieurs bibliothèques publiques s'en sont dotées. Encore faut-il souligner que ces prêts de tablettes ont été tentés à titre expérimental avec un

[9] Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
[10] BURK R. *Apprivoiser le livre électronique*. BBF, 2000, t. 45, n°6, pp. 37-43.
[11] DILLON D. *Le livre électronique à l'Université du Texas*. BBF, 2000, t. 45, n°6, pp. 44-49.

Droits d'auteur réservés.

nombre de machines très restreint et largement subventionnés par des programmes pour le développement des nouvelles technologies.

Ces expériences ne se sont pas, à ce jour, traduites par la mise en place de services nouveaux et d'une importance significative de prêt de livre électronique en bibliothèque. Si l'on consulte aujourd'hui le site que Chris Rippel, bibliothécaire de la Central Kansas library, avait fait en 2000 pour présenter les différentes expériences de prêts de tablettes dans les bibliothèques nord américaines, on constate que beaucoup des 110 établissement cités ne prêtent plus aujourd'hui de livre électronique, même s'ils offrent un accès à des contenus numériques en ligne. Aucun schéma d'organisation bibliothéconomique ou économique ne serait donc être cherché outre Atlantique concernant les tablettes de lecture en bibliothèque contrairement à l'offre en ligne sur PC de documents électroniques qui a donné lieu, par exemple, à la création de consortiums d'achat et dont les modalités d'accès sont bien balisées.

La conclusion d'un article écrit par Françoise Gaudet et Claudine Lieber en 2002 nous interpelle cependant : *« Et si demain chez nous ? Imaginons demain les grandes salles de Sainte-Geneviève ou de la Sorbonne vidées d'étudiants désormais adeptes d'Internet et de ressources à distance ?… Ou les régions françaises subventionner le passage à l'électronique de toutes les bibliothèques de leur aire géographique, par le biais de bibliothèques départementales de prêt d'un nouveau genre ? »*[12]

Ces questions traduisent bien toutes les interrogations qui planent sur l'avenir du livre électronique, qui, en France, en est également au stade expérimental.

2.2. L'expérimentation en Rhône-Alpes : "Contrats de lecture"

2.2.1 Objectifs de l'expérience

Cette expérience menée conjointement par des équipes de recherche, des industriels et des bibliothécaires avait pour objectif d' « *expérimenter, d'étudier et éventuellement valider des usages du livre électronique en bibliothèque* »[13] , en

---

[12] GAUDET F., LIEBER C. *L'Amérique à votre porte*. BBF, 2002, t.47, n°6, pp. 70-77.

[13] BELISLE C. *Contrats de lecture : rapport sur une expérimentation de prêt de livres électroniques en bibliothèques : dimension technico-économiques et socio-cognitives*, projet ISDN, Septembre 2002, p. 7

Droits d'auteur réservés.

tenant compte de l'offre éditoriale et des outils existants au moment de l'expérience, c'est-à-dire fin 2001. Il s'agissait d'observer les enjeux techniques et économiques mais aussi les implications de la mise en place, en bibliothèque, d'un service de prêt de livres électroniques ainsi que la relation texte-lecteur induite par cette nouvelle forme de lecture. Les protocoles d'observation portaient donc à la fois sur les bibliothécaires, les lecteurs et les livres électroniques eux-mêmes.

2.2.2 Modalités

L'expérience a eu pour terrain cinq bibliothèques municipales de villes de grande et moyenne importance en Rhône-Alpes – Annecy, Bourg-en-Bresse, Grenoble, Lyon, Valence – qui ont, pendant six mois, mis à disposition des lecteurs trois modèles de tablettes de lecture dédiées : *Cybook*, *Reb 1100* et *Reb 1200* (neuf tablettes par bibliothèque) avec un choix de 1500 titres pour les *cybook* et de 250 pour les *Reb*.

2.2.3 Premiers enseignements

2.2.3.1 Du côté des lecteurs

A partir d'observations, de questionnaires et d'entretiens, des constatations ont pu être faites. La première tient à l'enthousiasme suscité par l'expérience, tant auprès des bibliothécaires que du public. Les usagers ayant emprunté des livres électroniques sont des lecteurs réguliers de livres papier et fréquentent souvent la bibliothèque. Egalement répartis entre hommes et femmes, 80% avaient fait des études supérieures, 72% étaient des actifs, près de 10% des retraités. Ils sont dans l'ensemble déjà utilisateurs d'outils informatiques. Leur principale motivation pour participer à l'expérience a été la découverte d'un outil dont la presse s'était largement fait l'écho.

Concernant l'outil lui-même, il s'avère que la lecture d'œuvres littéraires sur ce type d'écran est agréable et se différencie fondamentalement de la lecture sur un écran d'ordinateur, généralement jugée peu conviviale. Beaucoup de lecteurs ont éprouvé un véritable plaisir à utiliser les livres électroniques : lire en ignorant l'épaisseur du livre, lire dans le noir sans déranger son voisin grâce à l'écran retro-éclairé… Ils ont aussi apprécié la facilité d'utilisation des tablettes, la possibilité d'agrandir les caractères et le dictionnaire intégré. Les reproches faits

Droits d'auteur réservés.

aux plates-formes concernent surtout leurs limites techniques : poids trop important, autonomie réduite mais également leur caractère dédié, qui rend impossible le chargement d'autres formats ou la connexion au réseau.

Pour ce qui est des usages induits par cet appareil, il ressort que, pour une lecture continue, la particularité du support s'est quasi effacée, le lecteur retrouvant les mêmes repères que sur un livre papier. *« Le livre électronique a été identifié comme un livre au même titre que le livre papier parce que c'est le même contrat de lisibilité visuelle qui est proposé… »*[14]. L'absence de pagination sur l'une des tablettes a par contre posé problème tout comme la perte de repères matériels : couleur, épaisseur, sensation des pages tournées, possibilité de feuilleter, autant de repères spatiaux et sensoriels auxquels les lecteurs restent attachés.

Concernant les contenus, certains lecteurs ont regretté le peu de choix et de diversité. Des demandes de documents d'autres natures (livres techniques, ouvrages de voyages illustrés) ont été exprimées.

2.2.3.2 Du côté des bibliothécaires

Les professionnels impliqués dans l'expérience l'ont très majoritairement jugée positive. Ils voient dans le livre électronique des applications possibles en direction des personnes âgées, des malvoyants ou concernant la communication de contenus à distance. Ils ont apprécié la facilité de diffusion des œuvres, le regroupement de titres sur un même support, le gain d'espace. Leurs avis sur les inconvénients rejoignent ceux des lecteurs : poids, incompatibilité des formats auxquels s'ajoutent les difficultés rencontrées lors des téléchargements.

Concernant les modalités d'acquisition d'ouvrages numériques, le modèle prédominant resterait l'achat, peu de bibliothécaires se disant prêts à louer des contenus. En revanche ils pensent majoritairement que le prix des œuvres devrait être identique ou inférieur au prix des versions papiers.

Le problème majeur pour une bibliothèque semble être le rapport entre le nombre d'œuvres numériques proposé et le nombre de tablettes mis à disposition

---

[14] BELISLE C. *Contrats de lecture : rapport sur une expérimentation de prêt de livres électroniques en bibliothèques : dimension technico-économiques et socio-cognitives*, projet ISDN, Septembre 2002, p.37

Droits d'auteur réservés.

des lecteurs. Si celui-ci est trop faible, la diffusion du catalogue numérique sera forcément limitée. Des schémas restent donc à trouver.

En conclusion, tous les professionnels interrogés pensent que le livre électronique a une place en bibliothèque.

2.3. L'expérience de Boulogne-Billancourt

2.3.1 Un contexte favorable

Plus récente que l'expérience en Rhône-Alpes, le prêt de tablettes électroniques à la bibliothèque de l'espace Landowski bénéficie d'un environnement particulièrement propice :

- Les Boulonnais sont fortement diplômés (41% des Boulonnais possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2 ou plus), de catégories socio-professionnelles supérieures (six Boulonnais sur dix sont cadres ou exercent une profession intermédiaire), et bien équipés en informatique par rapport à la moyenne nationale.

- La ville mène une véritable politique en faveur des nouvelles technologies. L'espace Landowski, inauguré en décembre 1998, abrite, outre divers équipements culturels dont la bibliothèque, un pôle multimedia avec différents espaces (initiation, création, galerie des vidéastes, Cyber Seniors, Cyber-jeunes).

- La bibliothèque elle-même propose des collections numériques, notamment 1370 cédéroms.

- Les personnes initiatrices du projet, Corinne Aribaud et Alain Patez, sont convaincues de l'apport potentiel des livres électroniques en bibliothèque et ont trouvé auprès des élus un écho très favorable à leur projet. La ville de Boulogne a d'ailleurs également participé en 2002 aux expérimentations de cartables électroniques.

2.3.2 Le succès de l'expérience

Le projet de prêt de livre électronique naît en 2000 de la volonté d'Alain Patez de mettre à la disposition de tout public des oeuvres littéraires accessibles sur le Web (*00h00*, *Cybrilis*, *Gutenberg Project*...). A la suite de lectures sur le prêt de livres électroniques dans les bibliothèques américaines, il convainc la municipalité de tenter l'expérience. Six *Cybook*s sont achetés et inaugurés le 2

Droits d'auteur réservés.

février 2002, en présence des élus, de la presse et sous le patronage d'Eric Orsenna, vice-président de l'entreprise *Cytale*.

Une tablette permet de lire, sur place, le quotidien *Le Monde* et cinq tablettes empruntables sont préchargées avec une vingtaine de titres récents. Elles peuvent néanmoins être personnalisées à la demande à partir d'une bibliothèque virtuelle de plus de 300 titres classiques complémentaires, dont 50 en langue anglaise. Le prêt est gratuit, sur réservation exclusivement et d'une durée de 15 jours.

En interne, Alain Patez souligne que la chaîne de traitement du « livre » a été bousculée car les titres sont différents d'un prêt à l'autre. Le problème du catalogage, complexe, a été résolu moyennant quelques aménagements. Il considère que le prêt de tablettes électroniques constitue un service à part entière dans l'organisation de la bibliothèque.

Ce nouveau service a en tout cas rencontré son public. Toutes les tablettes sont empruntées sans interruption et le délai d'attente pour les réservations varie d'un à trois mois. Les constations faites à Boulogne rejoignent les conclusions de l'expérience menée en Rhône-Alpes. Tous les lecteurs interviewés ont une grande pratique des livres et ont emprunté la tablette par curiosité. Ils ressentent tous les défauts actuels de fonctionnalité des plates-formes de lecture mais sont demandeurs de supports améliorés.

Les deux pionniers et les six personnes qui participent au service de prêt de tablettes électroniques continuent d'être très enthousiastes, malgré quelques problèmes non résolus aujourd'hui :

- absence de définition précise du livre électronique (raisons culturelles principalement),

- problèmes des fournisseurs (faillite de *Cytale* et mise en veille du projet *Gemstar*),

- pauvreté des contenus actuellement disponibles.

2.3.3 L'expérience prolongée avec l'offre de contenus pour PDA

La bibliothèque s'est associée avec les librairies en ligne *Mobipocket* et *Numilog* pour réaliser la première expérience européenne de prêt de livres numériques pour PDA, *Smartphone* et *TabletPC* qui a débuté en mai 2003.

Droits d'auteur réservés.

Les lecteurs inscrits à la bibliothèque et possédant, à titre personnel, un PDA peuvent télécharger gratuitement à partir d'une station infrarouge installée dans la bibliothèque deux ouvrages choisis dans une sélection de 200 œuvres numériques (dictionnaires, guides touristiques, romans policiers...). Il est également possible, pour le lecteur inscrit et disposant chez lui d'une connexion à Internet de télécharger ces mêmes ouvrages via le site Web de la bibliothèque. Les titres sont « chronodégradables » : ils s'effacent de la mémoire des PDA au bout de huit jours.

L'expérience est trop récente pour que l'on puisse déjà en tirer des conclusions. Toutefois, plusieurs dizaines de personnes ont déjà bénéficié du service trois semaines après son ouverture, dont certains ne résidant pas à Boulogne-Billancourt. Deux types d'utilisateurs dominent : des actifs, plutôt de sexe masculin[15] et des personnes âgées, à mobilité réduite, qui souhaitent télécharger des ouvrages depuis leur domicile. La demande d'œuvres de fiction prédomine par rapport aux documentaires.

---

[15] Alors que le public fidèle aux *Cybook* et aux *Reb* est plutôt, à Boulogne, féminin

Droits d'auteur réservés.

PARTIE 2 : CAHIER DES CHARGES

Dans cette partie nous proposons un modèle de protocole d'expérimentation. Cependant aucun engagement formel de la part des partenaires n'a été pris.

1. Enjeux et acteurs

1.1. Enjeux

Dans un contexte où le livre électronique reste mal identifié, où seulement quelques lecteurs ont pu manifester leur curiosité à son égard, où les matériels et les fabricants sont en complète restructuration, les enjeux de l'expérimentation du prêt de livres électroniques dans un département à travers le réseau d'une Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) sont nombreux.

Après le succès rencontré par la mise à disposition de livres électroniques dans des bibliothèques en milieu urbain (à titre expérimental ou définitif), il s'agit de toucher maintenant un public différent : des lecteurs de zones rurales, des "rurbains", et des lecteurs de milieux sociaux très variés. C'est un moyen de sensibiliser les acteurs du livre (bibliothécaires, bénévoles) du milieu rural et périurbain et les usagers de la BDP à la lecture sous forme numérique. Une telle expérimentation sera l'occasion d'analyser les pratiques de lectures induites par cette nouvelle technologie et de comprendre ainsi les nouveaux processus cognitifs, tout en évaluant les éventuelles raisons de rejet.

Il s'agit aussi pour les bibliothèques publiques de se positionner face au numérique, d'asseoir leur rôle dans cette nouvelle donne technologique et d'y adapter leur mode de fonctionnement. Utiliser un réseau de lecture publique départemental doit permettre de mesurer les contraintes en terme d'équipements, de circulation des documents et de personnel que générerait le prêt de livre électronique, et d'analyser un certain nombre de transformations qui en découlent :

Droits d'auteur réservés.

- par rapport aux contenus : mise à disposition de documents numériques qui n'existent pas sous forme papier (maisons d'éditions numériques, auteurs auto-édités sur internet) et élargissement de l'offre documentaire.
- concernant la politique d'acquisition : choix entre la version papier et la version numérique, proportion des documents numériques à proposer, nombre d'exemplaires par plate-forme (nombre de lecteurs pouvant lire en même temps le même exemplaire).
- induites par la fluidité de ces contenus : organisation de la circulation des données numériques, conditions de stockage et de conservation.
- pour le personnel des bibliothèques et les bénévoles : évolutions nécessaires, formations requises.

Par ailleurs, cette expérimentation se réalisant en partenariat avec des fournisseurs de tablettes ou de contenus, elle se veut une incitation pour ces acteurs à mieux adapter leur offre aux publics des bibliothèques et à proposer des modèles économiques adéquats.

1.2. Partenaires potentiels

- la Médiathèque Départementale de la Loire (MDL) et ses partenaires : bibliothèques municipales et bibliothèques-relais
- les fabricants de livre électronique
- les éditeurs et les diffuseurs de livres numériques
- le laboratoire de recherche de l'ENSSIB : GRESI

1.3. Le terrain d'étude : une expérimentation à l'échelle départementale

1.3.1 L'intérêt de l'échelle départementale pour l'expérimentation

La France compte 100 départements dont il faut souligner la variété des territoires, tant au niveau géographique, que social, économique ou culturel. L'organisation administrative est sans doute le seul lien qui unisse l'ensemble des départements français.

L'échelle départementale donne la possibilité de conduire l'expérimentation qui nous occupe dans des espaces sociologiques, démographiques et économiques divers. Elle permet à travers un interlocuteur repéré (la Bibliothèque

Droits d'auteur réservés.

départementale de prêt), bien implanté sur le territoire et en contact avec les acteurs de la lecture publique (aussi bien les professionnels, que les bénévoles et les usagers), de toucher une variété d'interlocuteurs et de situations.

De plus, compte tenu de la spécificité des données numériques qui permettent une circulation fluide et dématérialisée, il est intéressant d'étudier l'usage des livres électroniques au sein d'un réseau géographique plus important et plus éclaté que celui de l'espace circonscrit d'une seule bibliothèque.

1.3.2 S'appuyer sur la structure d'une BDP

Les BDP ont été créées à partir de 1945. Depuis 1986, elles sont sous la tutelle des Conseils Généraux des départements. Véritables acteurs de l'aménagement culturel du territoire, elles sont à la fois têtes de réseau et maîtres d'oeuvre d'une politique documentaire départementale dans des zones rurales et périurbaines. Elles ont pour mission de constituer et d'aider un réseau de bibliothèques publiques dans les communes de moins de 10.000 habitants. Pour ce faire, elles alimentent en documents les bibliothèques et relais de ces petites communes, en complément de leurs collections propres, et dispensent conseils et formations à leurs partenaires (animateurs et bibliothécaires des différents relais de lecture). L'objectif des BDP étant de favoriser la lecture publique dans ce qu'on a pu appeler les « nouveaux territoires »[16], elles ont développé un savoir-faire en matière de prescription culturelle. Les bibliothèques-relais qu'elles desservent sont d'ailleurs souvent l'unique pôle de ressources documentaires et la seule institution culturelle de la commune.

Les BDP ont su proposer à leurs lecteurs de nouveaux supports tels que les vidéos, les DVD et les cédéroms. Or selon l'enquête de Corinne Leblond[17], les documents multimédia sont souvent très attendus. Le livre électronique pourrait donc s'inscrire dans cette lignée. De plus l'ensemble des BDP touche potentiellement environ 25 millions d'usagers, soit à peu près la moitié de la population française. Dans le cas où le livre électronique deviendrait un support de

---

[16] cf TABET C. *La bibliothèque « hors les murs »,* ed. du cercle de la Librairie, 1996, 277 p.
[17] LEBLOND C. *Le public des bibliothèques des petites communes du Rhône*. In : Les médiathèques et leurs publics, enquêtes dans le Rhône, à Arles et Chambéry. Villeurbanne : ENSSIB, [1996], 207 p.

Droits d'auteur réservés.

lecture répandu, ce type d'institution permettrait donc d'atteindre un public large et diversifié et d'assurer une meilleure égalité d'accès à des contenus numériques.

1.4. Le cas de la Loire et de sa BDP

1.4.1 Le département de la Loire

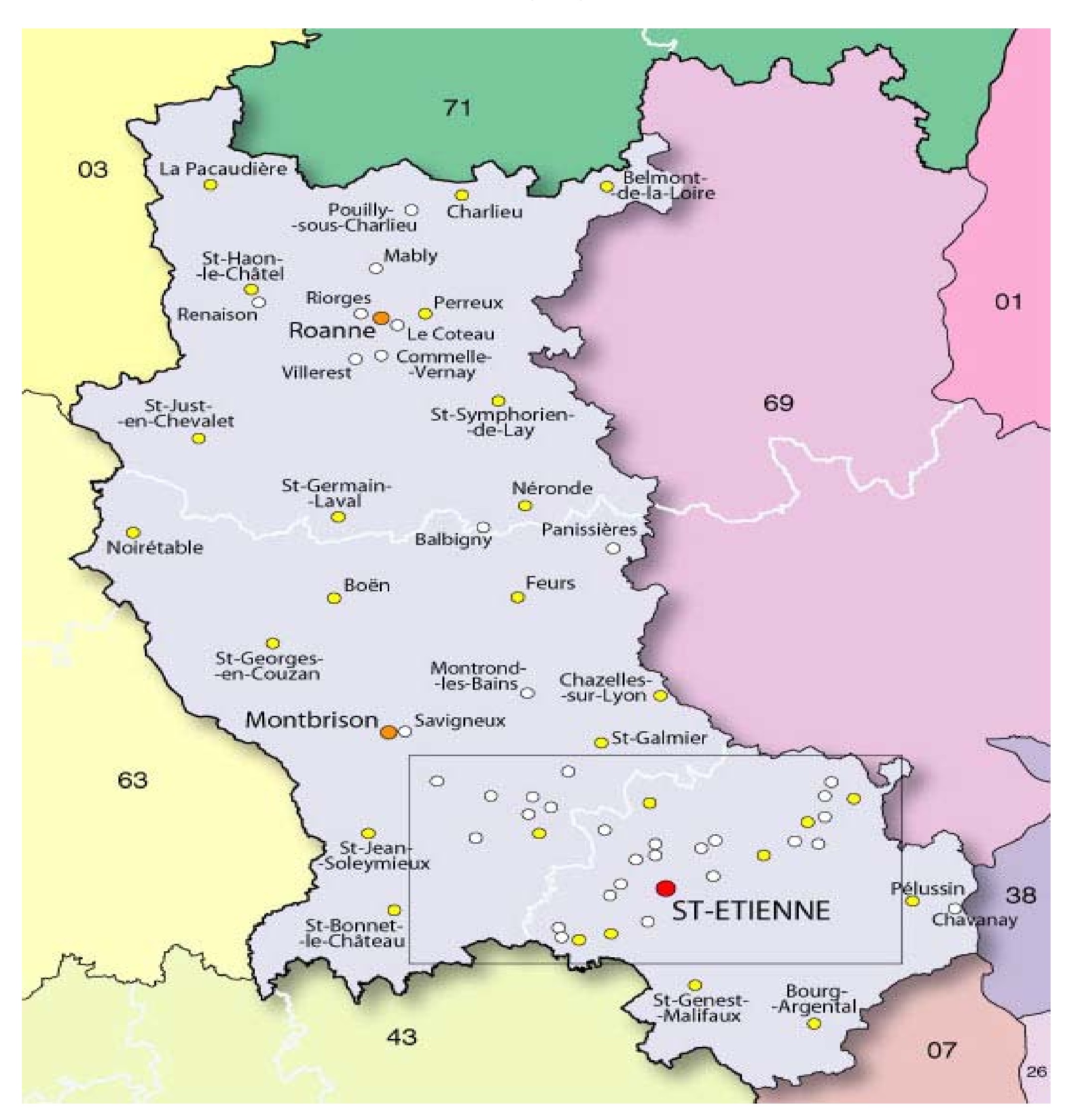
1.4.1.1 Population et organisation administrative

Le département de la Loire appartient à la région Rhône-Alpes. Il couvre une superficie de 4.806 km2, soit 10,7% de la surface régionale. Il compte 728.524 habitants[18], soit 13% de la population de la région, ce qui en fait le troisième département de Rhône-Alpes. La population est largement urbaine (454.767 habitants vivent dans trois villes de plus de 20.000 habitants : Saint-Chamond, Roanne et Saint-Etienne). Cette ville, de 291.960 habitants, se situe au quatorzième rang des villes françaises. C'est le troisième pôle universitaire de la région avec 18.967 étudiants répartis entre Saint-Etienne et Roanne. Le département est découpé en trois arrondissements : Roanne, Montbrison et Saint-Etienne, puis en 39 cantons qui comptent 327 communes.

[18] Recensement général de la population en 1999

Droits d'auteur réservés.

1.4.1.2 Aspects géographiques



La Loire s'étale tout en longueur (136 km de long pour une largeur de 50 km). On peut l'assimiler géographiquement au comté de Forez, dont l'unité serait réalisée par le cours de la Loire qui le traverse du sud au nord. Le département, composé de plaines (celles du Forez et de Roanne), est encadré de montagnes granitiques avec, à l'ouest, l'Auvergne et les monts du Forez, à l'est les monts du Lyonnais et du Beaujolais et au sud le Pilat et les Cévennes. Dans les régions de plaine et de basse montagne l'élevage charolais est bien développé et dans le Forez viennois les vignes et les vergers forment la base de l'activité. Roanne et Saint-Etienne se sont développées grâce à l'industrie militaire et le nord du département grâce à l'industrie textile. Aujourd'hui le département de la Loire rencontre des difficultés économiques compte tenu de la crise que subissent ces secteurs.

Droits d'auteur réservés.

Ce département est donc à la fois composé d'espaces urbains centraux, d'espaces périurbains, attachés aux villes importantes et aux petites villes, et d'espaces à dominante rurale surtout dans les zones de montagne et de piémont (200.000 habitants vivent dans des villes de moins de 20.000 habitants).

1.4.2 La Médiathèque départementale de la Loire (MDL)[19]

La Médiathèque Départementale de la Loire, née en 1973, dépend depuis 1986 du Conseil Général. Elle est au service de 317 communes de moins de 10.000 habitants. Ainsi dessert-elle l'ensemble du territoire départemental excepté les zones urbanisées de Saint-Etienne et de Roanne. Ce critère (moins de 10.000 habitants) sera probablement amené à évoluer car il n'apparaît plus aujourd'hui aussi pertinent. En effet, deux évolutions se dessinent :

- l'autonomie complète des bibliothèques des communes de 8 à 10.000 habitants, qui pourraient fonctionner sans le soutien de la MDL ;
- la création d'entités administratives rassemblant plusieurs communes (communautés de communes) et constituant ainsi des groupes de population supérieurs à 10.000 habitants, qui pourraient relever de la compétence de la MDL.

1.4.2.1 Organisation de la MDL : Centrale et annexes

Afin de rendre un véritable service de proximité et de limiter les distances à parcourir pour desservir les différents relais, la MDL se répartit sur plusieurs sites, de telle sorte que chaque établissement irrigue un secteur précis. L'établissement central de Montbrison est composé d'un fonds de livres destiné à son propre secteur et de services communs de la MDL : direction, gestion administrative et comptable, reliure, service discothèque et vidéothèque pour l'ensemble du département, gestion des expositions, rédaction du journal interne « Médialogue », serveur informatique. La centrale concentre la majorité du personnel de la MDL avec 22 agents. Elle assure la desserte de 140 communes pour le livre.

Les trois annexes se répartissent sur l'ensemble du territoire :

- o Charlieu au nord du département dessert 31 communes,

---

[19] Les chiffres sont ceux fournis directement par la directrice de la MDP de la Loire ou extraits de : Pascal M.-C. *Guide des BDP 2002 – Données 2000.* ed. ADBDP/DLL, 2002.

Droits d'auteur réservés.

- o Neulise entre Charlieu et Montbrison dessert 51 communes,
- o Bourg-Argental dans l'enclave sud du département dessert 41 communes.

L'ensemble du réseau informatique (27 terminaux répartis entre centrale et annexe) fonctionne avec le système Opsys, mais il n'y a qu'une seule connexion à Internet sur chaque site.

Les annexes de Bourg-Argental et de Neulise réalisent également du prêt direct auprès du public local, jouant ainsi le rôle d'une bibliothèque municipale. Elles sont ouvertes respectivement 10h30 et 5h par semaine. Le rayonnement de ces établissements est important puisque plus du tiers du public vient des communes périphériques et que le nombre de prêts y est quatre fois supérieur à la moyenne des bibliothèques ou relais du réseau.

L'annexe de Charlieu ne pratique pas le prêt direct étant donné qu'il existe depuis 1987, sur le même site, la bibliothèque intercommunale du pays de Charlieu animée par trois salariés.

1.4.2.2 Missions et fonctionnement de la MDL

Les quatre sites de la MDL ont pour principale mission de mettre des fonds documentaires à disposition des communes qui souhaitent mettre en place, soit dans leur propre bibliothèque municipale soit dans des relais, un service de prêt pour leur population locale. La MDL, comme toute BDP, accomplit également d'autres missions liées à son rôle de tête de réseau en matière de lecture publique : la formation et l'aide aux animateurs (correspondants), le soutien à l'animation culturelle, le conseil et le suivi de projets de construction et de développement de bibliothèques avec les élus.

La MDL achemine les documents prêtés (livres, CD, vidéocassettes) aux relais par le biais de véhicules spécialisés (bibliobus, vidéobus et musibus) à raison de trois à quatre passages par an. Sept véhicules, effectuant ainsi près de 600 tournées annuelles, circulent sur l'ensemble du territoire, chargés d'environ 3.000 documents : deux bibliobus dans le secteur de Montbrison et un dans chacun des trois autres secteurs. Le musibus dessert environ 26 communes et le vidéobus 18

Droits d'auteur réservés.

sur l'ensemble du département. 66.2% des collections[20], soit 229.787 documents, se trouvent ainsi en dépôt dans les 268 communes du réseau. Ces documents ont fait l'objet de 636.211 prêts en 2002 (c'est-à-dire 10,8 prêts par emprunteur dans l'année).

Chaque relais est desservi quatre fois dans l'année. A chaque déplacement, le chauffeur assure les transactions (prêts et retours informatisés), alors que le bibliothécaire et le correspondant local choisissent les documents à laisser en dépôt et échangent toute information pouvant concerner le service.

Les correspondants locaux peuvent réserver les documents grâce au système en réseau qui permet l'accès à l'ensemble de la base des quatre sites et permet donc des réservations sur l'ensemble du fonds. En 2002, la MDL a comptabilisé 15.177 demandes de réservations. Ce service devra être amélioré afin de raccourcir le délai entre la demande et la fourniture du document, celui-ci pouvant parfois atteindre un an ou plus.

1.4.2.3 Les partenaires de la MDL

Le réseau est composé de plusieurs types de partenaires que la MDL dessert suivant certaines modalités ou accompagne au niveau de la formation, l'animation ou le conseil. Ainsi on peut différencier :

- 18 bibliothèques municipales (structures bénéficiant d'un local, de crédits municipaux et de personnel professionnel)
- 88 bibliothèques-relais (structures bénéficiant d'un local, de crédits et de bénévoles formés)
- 155 points lectures (locaux spécifique mais ni crédit, ni personne formée)
- trois écoles élémentaires et maternelles
- un dépôt dans une prison

La plupart des correspondants locaux de la MDL sont des bénévoles (91,5%). Fin 2002, seules 23 communes employaient des salariés formés (en général dans les villes de plus de 3.000 habitants). Ces personnels, salariés ou

[20] chiffres du bilan d'activité de la MDL pour l'année 2002

Droits d'auteur réservés.

bénévoles, sont les principaux interlocuteurs de la MDL et les médiateurs avec qui le lecteur final est en contact. Ils sont environ 1.300.

1.4.2.4 Les communes desservies

La MDL travaille actuellement avec 268 communes sur les 317 qui sont de son domaine, soit 84% des communes de moins de 10.000 habitants et 89% de la population du département. Elle couvre ainsi une superficie de 4.780 km², dont la densité moyenne est de 156 habitants/km². Les communes relevant de la mission de la MDL se répartissent comme ceci[21] :

- 131 communes de moins de 500 habitants, soit 30.041 habitants desservis,
- 141 communes de 500 à 2.000 habitants, soit 126.498 habitants desservis,
- 33 communes de 2.000 à 5.000 habitants, soit 51.903 habitants desservis,
- 12 communes de 5.000 à 10.000 habitants, soit 120.199 habitants desservis.

Parmi ces communes, toutes ne sont pas desservies par la MDL pour diverses raisons, et qui sont pourtant de son ressort : 20 sur 50 ont moins de 200 habitants, certaines de 6 à 7.000 habitants ont leur propre bibliothèque municipale et d'autres ne sont pas intéressées par le soutien de la MDL.

1.4.2.5 Le personnel

34 agents titulaires et deux agents en contrat temporaire travaillent pour la MDL, soit 31,6 équivalents temps plein. Ce personnel est réparti entre les quatre sites de la MDL : 23 agents à Montbrison, six à Bourg-Argental, cinq à Neulise et deux à Charlieu.

L'équipe de direction est composée de quatre conservateurs dont deux à mi-temps : un conservateur chargé de la direction, un poste particulier pour le patrimoine écrit, un conservateur responsable d'une annexe, et un autre du secteur disques et vidéos.

---

[21] Chiffres du *Guides des BDP 2002 : données 2000.*

Droits d'auteur réservés.

Les 13 assistants qualifiés sont tous en charge de l'acquisition, du catalogage, de l'indexation, des tournées et du suivi de l'équipe de bénévoles. Chacun a également une spécificité qui peut être l'animation, le suivi du budget ou encore la rédaction du journal interne « Médialogue ». Chaque agent travaille sur un secteur géographique précis (un canton ou une communauté de communes) afin de réaliser un travail suivi avec les correspondants locaux.

1.4.2.6 Le fonds de la MDL

La MDL possède :

- 296.729 livres
- 29.175 documents sonores
- 20.834 vidéocassettes et DVD
- 277 cédéroms
- 79 abonnements de périodiques vivants

Chaque annexe est autonome pour ses acquisitions et son fonctionnement. La MDL achète environ 25.800 nouveaux documents par an. Le nombre d'exemplaires peut varier de un à cinq. Etant donné que la médiathèsue n'a pas de mission de conservation (sauf pour le fonds local), de nombreuses opérations de désherbage ont lieu.

Les documents sont répartis ainsi sur les différents sites :

- 46,2% de livres et 14,4% de documents sonores et audiovisuels à Montbrison
- 16% de livres à Bourg-Argental
- 14,3% de livres à Neulise
- 9,1% de livres à Charlieu

1.4.2.7 Les publics

Bien qu'il est souvent difficile pour la BDP de connaître ses usagers, étant donné que ses interlocuteurs principaux sont davantage les animateurs des dépôts, relais ou bibliothèques, que les usagers finaux, une étude réalisée en 1995 donne quelques orientations et une ébauche de typologie.

Le public est à 74% féminin et à 50% non-actif. Un usager sur deux se situe dans la tranche 35-60 ans ; les plus de 60 ans représentent 15% du public. En ce qui concerne leurs pratiques, l'étude fait ressortir que 84% des usagers habitent la

Droits d'auteur réservés.

commune dans laquelle est implantée la bibliothèque qu'ils fréquentent. En revanche, les bibliothèques municipales et les annexes faisant du prêt direct ont un impact plus large : 30% de leur public vit en dehors de la commune. L'attractivité des relais-discothèques est plus forte encore puisque 52% des emprunteurs habitent hors de la commune desservie. Le public est fidèle et assidu : il est inscrit en moyenne depuis 5,5 ans et 92% des usagers utilisent le service une fois par an au moins.

Selon le rapport d'activité de 2002, la MDL compte :

- 58.895 usagers soit 16,1% de la population desservie, les enfants représentant 46,6% du public. Pour les équipements les plus importants de type bibliothèque municipale ou lorsque les points-relais ont des surfaces suffisamment grandes, renouvellent fréquemment l'offre et emploient du personnel qualifié, le taux de fréquentation se situe entre 22 et 24% de la population.
- 53.178 emprunteurs de livres : 28.367 adultes et 24.811 enfants dans 264 communes
- 4.150 emprunteurs de CD dans 31 communes.

En s'appuyant sur la MDL de la Loire, le projet d'expérience de prêt de livre électronique bénéficie d'un réseau préexistant qui s'est construit dans le temps et qui a su se réajuster aux particularités à la fois géographiques du territoire (plaines, zones montagneuses, communes de tailles variées de 200 à 10.000 habitants) et aux usages de sa population (autant en terme d'habitudes de déplacement : certains habitants vivent complètement sur leurs communes, d'autres ne font qu'y loger et travaillent dans les villes proches,…; qu'en terme de pratiques de lecture : petits lecteurs, gros lecteurs,… ou de pratiques culturelles).

L'expérimentation permettrait d'évaluer l'intérêt du livre électronique pour un établissement fonctionnant en réseau et soumis à plusieurs contraintes. En effet la diversité et le nombre élevé de lieux à desservir, leur dispersion dans l'espace sont autant de paramètres restrictifs pour une bonne diffusion des collections documentaires sur le territoire, et pourtant c'est dans leur maîtrise que repose le succès de la BDP. Par ailleurs les BDP, comme toutes les bibliothèques, souffrent d'un manque d'espace pour le stockage de collections sont pourtant en partie,

Droits d'auteur réservés.

après une période de rotation, destinées au pilon. A ces problèmes s'ajoute celui de l'usure des documents qui subissent une dégradation rapide.
Ces éléments contraignants peuvent donc se résumer ainsi :

- **multiplicité des lieux de dépôt**
- **diversité des sites**
- **dispersion géographique des points lectures et des usagers finaux**
- **diversité des publics desservis**
- **problème de stockage**
- **circulation des collections entre les différents lieux**
- **limitation du nombre d'exemplaires**

L'expérimentation vise à analyser la place que pourrait avoir le livre électronique, à la fois au sein de l'organisation du réseau mais aussi auprès des animateurs et du public de la MDL et évaluer, dans quelle mesure, il pourrait améliorer le service d'une BDP.

2. Mise en place de l'expérimentation

Pour réaliser ce cahier des charges, nous nous sommes appuyées directement sur le cas de la MDL, en tenant compte de ses spécificités. Cependant l'objectif de notre travail est aussi de pouvoir transposer cette expérimentation dans d'autres BDP. Nous nous sommes donc attachées, dans cette partie, à analyser les contraintes liées à une BDP-type, tout en s'efforçant de donner des précisions pour l'application de l'expérimentation à la MDL. Cependant la configuration des BDP pouvant prendre des formes assez variées, il conviendra de réviser ce cahier des charges dans le cas où l'expérimentation serait menée dans une autre BDP que celle de la Loire.

Droits d'auteur réservés.

2.1. Choix de lieux et de personnes ressources à l'échelle d'un département

2.1.1 Typologie des lieux

Le réseau d'une BDP est composé de plusieurs types de sites où il serait intéressant de déposer des livres électroniques, chaque site ayant un fonctionnement propre et un public particulier :

- Une centrale où est concentrée la majorité du personnel et où se rendent une partie des correspondants locaux. C'est aussi là qu'ont lieu certaines formations ou présentations d'animation.
- Les annexes réalisant du prêt direct au public local. Elles sont l'équivalent d'une bibliothèque municipale traditionnelle.
- Les véhicules de desserte : bibliobus.
- Les bibliothèques communales ou intercommunales qui sont un service municipal autonome, disposant de moyens (locaux et budget), animées par un ou des salariés, la BDP leur apportant simplement un complément documentaire (relais disque ou vidéo, complément documentaire thématique ou spécialisé) et un service de conseil ou d'appui auprès de leur tutelle.
- Les relais qui sont des structures intermédiaires disposant d'un local réservé à l'activité de la bibliothèque, très souvent équipés en mobilier par le département et liés à la BDP par convention. Ils sont gérés par des animateurs parfois salariés, en général formés. La commune apporte un budget permettant de compléter l'offre documentaire de la BDP.
- Les dépôts ou points lecture qui sont des services généralement municipaux et parfois associatifs où l'offre documentaire provient exclusivement de la BDP.

Cette catégorie peut être à son tour subdivisée en plusieurs types de lieux :

- dépôt géré par une association consacrée à la lecture ou à l'action culturelle
- dépôt géré par la municipalité
- dépôt dans une structure sociale visant un public spécifique:

Droits d'auteur réservés.

- école
- foyer socio-culturel
- maison des jeunes
- maison de retraite
- centre socio-médical ou structure petite enfance
- prison

- dépôt pour les comités d'entreprise

Une expérience de livre électronique pourrait couvrir au mieux ces types de relais. D'autres critères doivent également être pris en compte pour sélectionner les lieux d'expérimentation :

- Le nombre d'usagers concernés par le dépôt (nombre d'inscrits ou population desservie : il convient de choisir des relais touchant un nombre réduit de personnes et des relais plus largement fréquentés)
- Le type de ville ou village où est implanté le relais ou point lecture : sélection d'espaces périurbains, d'espaces très ruraux, de villes attractives (nombreux commerces) ou au contraire désertifiées.
- Certains critères techniques doivent aussi être pris en compte. En effet, même si l'équipement informatique n'est pas indispensable pour le fonctionnement de l'expérimentation, puisque certaines tablettes seront préchargées, il serait préférable d'avoir au moins une ligne téléphonique pour pouvoir contacter la centrale ou le fournisseur en cas de problème, mais aussi pour pouvoir éventuellement télécharger des ouvrages à la demande du lecteur.

S'assurer de toucher des lieux combinant cet ensemble de caractéristiques permet une plus grande diversité des champs de l'expérimentation et renforce la pertinence du choix de l'échelle départementale.

2.1.2 Catégories de personnes

Ce type d'expérimentation nécessite la mobilisation d'un certain nombre d'acteurs, bibliothécaires salariés ou bénévoles qui seront les médiateurs de ce projet mais aussi un des sujets de cette étude. Il s'agit donc de choisir des personnes motivées et intéressées par l'expérimentation, car celle-ci nécessite une

Droits d'auteur réservés.

démarche volontariste auprès du public étant donné la nouveauté du produit. La prescription qu'ils feront à l'usager final dépendra de leur propre perception de l'objet. Ils peuvent créer un lien entre l'usager et le livre électronique tout autant qu'être un frein.

Il est utile d'identifier un interlocuteur dans chaque lieu où seront déposées les tablettes. Le choix des types de lieux se fera en partie en fonction des correspondants locaux qui en ont la charge. Bien entendu leur accord est indispensable. Le bon déroulement de l'expérimentation nécessite aussi des compétences techniques minimales et une sensibilisation aux outils informatiques et multimédia. En effet, les correspondants locaux devront présenter les caractéristiques et les fonctionnalités du livre électronique, pour cela elles doivent se sentir à l'aise avec ce type d'appareil, même si ces compétences seront confortées lors de la journée de formation.

Il est nécessaire que la ou le directeur de la BDP soit impliqué(e) dans l'expérimentation. Son accord et son soutien sont indispensables car ils valident le projet auprès de son équipe. Il ne s'agit pas d'être convaincu du bien-fondé de ce nouveau support, mais plutôt de souhaiter participer à une expérience innovante dont l'analyse servira à évaluer l'intérêt du livre électronique dans une BDP. Ainsi le directeur a-t-il un rôle d'impulsion et de coordination entre les acteurs. Cette tâche de coordination peut également être transférée à un ou deux membre(s) du personnel qui manifeste(nt) un intérêt pour ce genre d'expérimentation. Ces personnes seront les principaux interlocuteurs des fournisseurs et des chercheurs.

2.1.3 Lieux choisis dans le département de la Loire

Le choix des lieux et des personnes-ressources s'est fait en concertation avec la directrice de la MDL, Madame Ginhoux, en adéquation avec les critères fixés ci-dessus, l'objectif étant de couvrir au mieux ces différents types de sites et de choisir les interlocuteurs les plus adéquats.

2.1.3.1 Des lieux diversifiés

Le but de l'expérimentation étant d'analyser l'organisation du prêt à l'échelle départementale, il nous est apparu important de proposer un nombre de lieux significatifs. Nous citons donc ici un nombre plus large de lieux d'expérimentation qui sont des lieux potentiels pouvant être soumis à des aléas d'ici le début de

Droits d'auteur réservés.

l'expérimentation (changement de correspondant local, évolution de la structure du relais, etc…). Il conviendra de ne garder qu'un seul relais par type de lieu au moment de la mise en place, tout en veillant à équilibrer le choix de façon égalitaire entre les zones rurales et les zones périurbaines. Nous avons indiqué le nom des personnes-ressources ou leur caractéristique (bénévole, salarié, etc..) lorsqu'elles étaient clairement identifiées.

2.1.3.2 Un nombre de tablettes variable

Il nous a semblé intéressant de proposer dans certains lieux le dépôt d'une tablette qui pourrait rester en permanence sur le site pour en permettre la démonstration et en favoriser la visibilité auprès d'un plus grand nombre de personnes. Les lieux concernés sont les lieux de travail réguliers du personnel de la MDL (centrale et annexe), le bibliobus et les bibliothèques le plus largement ouvertes au public (bibliothèques municipales et intercommunales).

Concernant le nombre de tablettes pour le prêt, nous nous sommes basées sur la typologie des dépôts et le nombre d'inscrits. L'annexe et les bibliothèques municipales ou intercommunales recevraient deux livres électroniques pour le prêt, leur public étant plus nombreux. Les bibliothèques-relais ou les points-lectures ainsi que la centrale n'en recevraient qu'un puisque leur public est moindre et leur capacité de gestion plus réduite. Le bibliobus pourrait proposer une plate-forme en prêt aux correspondants locaux pour leur propre usage, mais ceux-ci devraient s'engager à la rapporter à la centrale à la fin de la durée de prêt (au bout de quinze jours), étant donné que le bibliobus ne passe que trois à quatre fois par an dans un même relais.

2.1.3.3 Répartition des tablettes par site pour l'expérimentation

- La centrale : centrale de Monbrison.

- Personnes-ressources: Mme Ginhoux et Annie Pal (assistant qualifié)
- Nombre de tablettes déposées : deux : une pour la consultation sur place et une autre pouvant être empruntée par l'ensemble du personnel, y compris celui des annexes.

Droits d'auteur réservés.

- L'annexe de Neulise

Située dans une commune de 1.152 habitants, au nord de la plaine du Forez, en zone rurale, l'annexe est ouverte au public local 5h par semaine. Elle touche la population du canton qui compte 11.776 habitants. Elle assure aussi l'accueil de la maison de retraite (une animatrice se rend à l'annexe pour choisir les documents). Le service public de ce relais est assuré par deux personnes salariées par le département et trois salariés de la commune. Il compte 443 inscrits, dont 271 adultes et 172 enfants (environ 50% viennent de la commune et 50% d'une dizaine de communes périphériques).

- Personne-ressource : bibliothécaire territorial, responsable de l'annexe
- Nombre de tablettes déposées : 3 (deux en prêt et une en consultation sur place)

- Les véhicules de desserte : un bibliobus de la centrale

- Personne-ressource : Annie Pal
- Nombre de tablettes déposées : 2 : une présentée pendant les tournées hebdomadaires et une autre qui peut être laissée en prêt aux correspondants s'ils sont intéressés.

- Les bibliothèques municipales ou intercommunales

<u>Villes de 5.000 à 10.000 habitants</u>

  - Bibliothèque municipale de Feurs (ville en zone rurale)

Commune de 7.671 habitants, dans la plaine, en zone rurale. La bibliothèque est animée par trois salariés et appartient au réseau de la MDL seulement pour le dépôt de CD.

- Nombre de tablettes déposées : 3 (deux en prêt et une en consultation sur place).

  - Bibliothèque municipale de Saint-Priest en Jarez (zone péri-urbaine)

Commune périurbaine de 5.815 habitants, dans la banlieue de Saint-Etienne, composée d'une population plutôt aisée. Cinq salariés y travaillent. La bibliothèque ouvre 21h par semaine. Elle est autonome pour le livre et utilise le réseau pour les CD et les vidéocassettes. Elle est équipée de deux postes multimédia.

- Nombre de tablettes déposées : 3 (deux en prêt et une en consultation sur place)

Droits d'auteur réservés.

Villes entre 2.000 et 5.000 habitants

- o Bibliothèque municipale de Saint Marcellin (zone urbaine)

Commune de 3.376 habitants, dans le sud de la plaine du Forez. Dans un rayon de quinze kilomètres, cette ville est entourée de quatre communes d'environ 2.500 habitants. La bibliothèque est animée par un salarié à mi-temps, épaulé par une équipe de 12 bénévoles, dont un a reçu la formation ABF[22]. Elle ouvre 10h par semaine pour servir un public de 446 adultes et 414 enfants. Elle est informatisée et propose des CD et des vidéocassettes.

- Nombre de tablettes déposées : 3 (deux en prêt et une en consultation sur place)

- o Bibliothèque municipale de Boen (zone rurale)

Commune de 3.118 habitants dans la plaine rurale. La bibliothèque, animée par deux salariés à mi-temps et 12 bénévoles, fonctionne sur un budget de 8.900 euros et ouvre 11h par semaine. Elle est informatisée et prête des CD. Elle a obtenu un financement pour un espace public numérique. Son public est composé de 498 adultes et de 293 enfants.

- Personne-ressource: un emploi-jeune.
- Nombre de tablettes déposées: 3 (deux en prêt et une en consultation sur place)

Ville de moins de 2.000 habitants

- o Bibliothèque intercommunale de Saint Germain Laval (zone rurale)

Commune de 1.487 habitants dans une zone rurale. La bibliothèque, qui ouvre 5h par semaine, irrigue un canton comptant 5.240 habitants. Son public est de 400 inscrits. Son budget de 3.675 euros est géré par une équipe de 25 bénévoles dont deux ont suivi la formation ABF. Ceux-ci sont très motivés par l'action culturelle. Ils ont déjà mis en place une saison culturelle et prévoient l'informatisation de la bibliothèque dans l'année.

- Nombre de tablettes déposées: 3 (deux en prêt et une en consultation sur place)

[22] Association des bibliothécaires français

Droits d'auteur réservés.

- Les relais ou points lectures

Villes de 2.000 à 5.000 habitants

  - o Relais-bibliothèque dans la MJC de Montronds Les Bains (zone périurbaine)

Commune périurbaine et ville de cure de 4.031 habitants, située à 35 km de Saint-Etienne, ce relais qui n'est pas informatisé, possède un budget d'acquisition de 3.550 euros. Il est ouvert 8h30 par semaine. L'équipe est composée de six bénévoles dont trois sont formés. Le relais compte 255 adultes et 239 enfants inscrits. Cet équipement est considéré comme étant très insuffisant.

- Personne-ressource: bénévole.

- Nombre de tablettes déposées : une en prêt.

  - o Relais-bibliothèque municipale de Chavanay (zone rurale)

Commune du Pilat de 2.291 habitants, en zone rurale. Ce point-lecture est situé dans un local réduit, proche d'un espace réservé particulièrement aux personnes âgées. Il est ouvert 5h par semaine grâce à une équipe de dix bénévoles dont un a suivi la formation ABF. Son budget est de 782 euros et son public est composé de 110 adultes et de 115 enfants.

- Nombre de tablettes déposées: une en prêt.

Villes de moins de 2.000 habitants

  - o Relais-bibliothèque municipale de Saint Pierre de Bœuf (zone rurale)

Commune de 1.310 habitants, dans le Pilat, en zone rurale. Son budget de 746 euros est géré par une association de 11 bénévoles et ouvert 5h30 par semaine. La bibliothèque est informatisée et compte 100 adultes et 150 enfants inscrits.

- Nombre de tablettes déposées : une en prêt.

  - o Relais-bibliothèque municipale de Planfoy (zone périurbaine)

Commune de 852 habitants en zone périurbaine, à la périphérie de Saint-Etienne, dont la population est plutôt favorisée culturellement. Les bénévoles sont motivés ; ils ont déjà informatisé leur fonds et possèdent un logiciel de bibliothèque. Leur budget est de 2.000 euros par an. Ce relais entretient de bonnes relations avec l'école et ouvre 4h par semaine pour un public de 154 adultes et de 123 enfants.

- Personnes ressources : deux bénévoles.

Droits d'auteur réservés.

- Nombre de tablettes déposées: une en prêt.

- Relais-bibliothèque municipale de Cottance (zone rurale)

Commune rurale de 551 habitants possédant un point internet. Le village est situé dans un secteur difficile, excentré et éloigné. Ce relais possède un budget d'acquisition de 607 euros, met en place des animations et accueille l'école (joue le rôle de BCD). Il est ouvert 3h par semaine et touche essentiellement le public résidant sur la commune, composé de 64 adultes et 44 enfants.

- Personnes-ressources: deux bénévoles ayant reçus la formation ABF, motivés.
- Nombre de tablettes déposées: une en prêt.

- Relais-bibliothèque municipale de Saint Romain La Motte (zone rurale)

Commune de 138 habitants, dans l'ouest roannais. Ce relais, offrant livres et vidéos, est animé par un salarié polyvalent de l'agence postale, ayant reçu la formation ABF et trois bénévoles. Ce personnel assure 11h30 d'ouverture par semaine, et possède un budget de 1.109 euros. Ce relais dessert un public de 94 adultes et 72 enfants.

- Personne-ressource: salariée de l'agence postale
- Nombre de tablettes déposées : une en prêt

2.1.3.4 Récapitulatif

Lieux	**Tablettes**
Centrale	2
Annexe	3
Bibliobus	2
Bibliothèque municipale d'une ville de 5.000 à 10.000 habitants	3
Bibliothèque municipale d'une ville de 2.000 à 5.000 habitants	3
Bibliothèque municipale d'une ville de moins de 2.000 habitants	3
Bibliothèque-relais ou point-lecture d'une ville de 2.000 à 5.000 habitants	1
Bibliothèque-relais ou point-lecture d'une ville de moins de 2.000 habitants	1
Total = 8	**Total= 18**

2.2. Choix de la période et durée de l'expérimentation

La période doit être celle où le public final fréquente le plus activement les relais ou bibliothèques, entre octobre et mai.

Le mois d'octobre et de novembre seraient consacrés à la mise en place de l'expérimentation : information des partenaires et des usagers, formation du personnel et des bénévoles concernés par l'expérimentation.

Droits d'auteur réservés.

Sur les cinq mois suivants, de décembre à avril, se déroulerait l'expérimentation à proprement parlé : découverte des tablettes, prêt, questionnaires.

2.3. Matériel préconisé

D'un point de vue technique, deux types de plates-formes sont envisageables : les PDA et les plates-formes dédiées (C*ybook*, *Reb*). Plusieurs arguments plaident en faveur des ces dernières.

La complexité et le temps d'appropriation des modes de fonctionnement des plates-formes sont à prendre en compte. Pour l'expérience en Rhône-Alpes, l'utilisation, pourtant très simple, des C*ybook* et des *Reb* avait nécessité une journée de formation des bibliothécaires, journée jugée après coup insuffisante. L'utilisation d'un PDA, dont les fonctions sont nombreuses, est infiniment plus complexe ce qui risque de décourager les personnels, bénévoles pour la plupart, et dont beaucoup ne sont pas nécessairement familiers avec l'informatique. Parmi les sites pressentis pour l'expérience, la moitié seulement sont informatisés. Par ailleurs, la formation des emprunteurs aux PDA devrait aussi être assurée par ces personnes. L'investissement en temps et l'effort à fournir pourrait paraître trop grand, et pour les bibliothécaires, et pour les usagers.

On pourrait imaginer que l'expérience soit menée avec des PDA appartenant aux usagers, comme c'est le cas à Boulogne. Mais le taux d'équipement en PDA des usagers des relais lecture risque d'être extrêmement faible. Ce taux n'atteint que 1% de la population française et le profil du possesseur d'agenda électronique (homme jeune, urbain, diplômé) ne croise que faiblement celui du lecteur du réseau de la MDL (public très féminin, souvent non actif, milieu plutôt rural). Boulogne, de ce point de vue, offre un terrain d'expérience plus propice. Encore faut-il noter que ce nouveau mode de lecture proposé par la bibliothèque de l'espace Landowski vient à peine d'être mis en place à titre expérimental et qu'il s'inscrit dans le prolongement du prêt de tablettes dédiées qui a permis aux usagers de se familiariser avec le livre électronique.

C'est pourquoi, nous préconisons que, dans le département de la Loire, l'expérimentation se fasse avec des plates-formes dédiées comme les C*ybook* ou

Droits d'auteur réservés.

les *Reb*. Il serait même peut-être préférable de choisir, pour un site donné, des tablettes de même type afin d'en faciliter l'appropriation technique par le bibliothécaire. Le choix des tablettes sera de toute façon en grande partie déterminé par l'offre disponible au moment du début de l'expérimentation.

2.4. Modalité de chargement

Plusieurs possibilités sont envisageables :

- via une connexion Internet sur le site de la société, site proposant un catalogue en ligne.

- par ligne téléphonique grâce à un modem intégré dans la plate-forme.

- grâce à une carte sur laquelle sont enregistrées les données. Cette carte peut avoir une capacité de stockage variable de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'ouvrages.

Compte tenu du faible taux de connections à Internet des relais de lecture dans la Loire et des difficultés rencontrées lors de l'expérience en Rhône-Alpes concernant les téléchargements, la première option sera écartée.

La carte paraît être la solution technique la plus simple. Il serait demandé aux fournisseurs de charger, sur une ou plusieurs cartes, les titres sélectionnés par la MDL. Matériellement, il est envisageable de stocker un grand nombre de titres sur une carte (plusieurs centaines) ce qui permettrait à chaque emprunteur de disposer, sur sa tablette, d'un catalogue de titres important. Cette solution, techniquement simple, risque en revanche d'être onéreuse car elle suppose l'achat, pour chaque tablette, d'un nombre important de titres : 100 à 200 ouvrages classiques et une quarantaine d'ouvrages récents semblent être un minimum.

On peut aussi envisager que les bibliothécaires chargent, via une ligne téléphonique, des ouvrages à la demande de l'usager qui pourrait alors choisir dans une liste de titres plus fournie. Ceci permettrait non seulement d'élargir l'offre de contenus mais aussi de tester la facilité ou au contraire les difficultés rencontrées lors de ces chargements. Cette solution serait aussi plus économique dans la mesure où uniquement les titres téléchargés seraient facturés. Ces deux solutions peuvent être testées simultanément dans différents lieux, en fonction de l'implication et du choix des personnels.

Droits d'auteur réservés.

2.5. Contenus

Les types de documents proposés dépendent largement des catalogues des fournisseurs de contenus mais aussi des choix retenus en terme de plates-formes de lectures, certains catalogues comme celui de *Mobipocket* ne pouvant se télécharger que sur des PDA et non pas sur des *Cybook* ou des *Reb*. Les contenus des catalogues, tout comme les formats de téléchargement proposés étant en évolution constante, le choix des titres sera donc à déterminer juste avant le début de l'expérience. Toutefois, la MDL peut d'ores et déjà signaler le type de contenus qui lui semble répondre le plus aux besoins des usagers.

- Les nouveautés littéraires
- Les livres pratiques comme les guides de voyage

Chaque livre électronique préchargé devrait être accompagné d'une liste papier des titres qu'il contient. De plus il faudrait que chaque lieu de dépôt dispose d'un catalogue papier complet des livres proposés par les fournisseurs de plates-formes et choisis par le personnel de la MDL.

2.6. Modalités de prêt

- Modalités pour le public : l'usager qui emprunte une tablette signe un contrat où il s'engage à rembourser la tablette s'il y a détérioration ou vol. La durée du prêt est de quinze jours.

- Modalités pour les bibliothécaires ou bénévoles des points lectures : élaboration d'une fiche de prêt spécifique. Chaque intermédiaire a sous sa responsabilité une à trois tablettes. Il doit s'assurer de leur sécurité et les mettre dans un espace sécurisé. Il fournit au lecteur un descriptif et un mode d'emploi de la tablette (que le fournisseur leur a donné lors de la réunion de préparation), ainsi que la liste des titres contenus dans la tablette. Au retour du prêt, il s'assure que la tablette fonctionne et que tous les éléments (stylet, batterie,…) ont bien été rapportés. Il se charge de remettre la tablette à jour, en effaçant notamment les notes prises par les lecteurs (ceci se fait à l'aide d'une touche fonction qui permet de tout effacer).

L'ENSSIB ou le Conseil général doit prendre en charge la responsabilité des tablettes par le biais d'une assurance.

Droits d'auteur réservés.

2.7. Formation et assistance technique

La présentation du matériel par les fabricants et formation du personnel au fonctionnement du livre électronique et aux services liés sera programmée une à deux semaines avant le début de l'expérimentation. Cette journée sera aussi l'occasion de distribuer les tablettes auprès des différents partenaires de l'expérimentation.

Concernant le recueil de données auprès du public, une équipe du laboratoire de recherche sera chargée de préparer les questionnaires et de les analyser. Cependant lors de la journée de formation, il serait opportun qu'une personne de cette équipe sensibilise les acteurs de l'expérimentation à l'usage de ces outils d'enquête, ou tout au moins à leur présentation aux usagers.

2.8. Information des institutionnels et des usagers

Les institutionnels (directeur des affaires culturelles du conseil général et maires des communes participantes) seront informés deux mois avant le début de l'expérimentation.

Concernant l'information du public, plusieurs outils sont à envisager :

- Un guide d'utilisation doit être fourni par le fournisseur et distribué à l'ensemble des participants (personnel de la MDL et intermédiaires bénévoles ou salariés).
- Des panneaux placés dans les lieux participants, présenteront le livre électronique et l'expérimentation. Le contenu sera élaboré par le laboratoire de recherche et le fournisseur. La réalisation matérielle pourra être confiée à la MDL.

Des supports de communication propres à la MDL peuvent aussi servir à informer les usagers:

- *Loire Magazine* (journal du Conseil Général)
- *Le Progrès*
- Le site Web de la MDL
- Tracts à distribuer dans les boîtes aux lettres ou le cartable des écoliers des communes d'expérimentation. Le contenu sera proposé par le

Droits d'auteur réservés.

laboratoire de recherche ; l'impression et la distribution faites par le Conseil Général.

Le personnel de la MDL et ses partenaires pourront être informés par le journal interne *Médialogue*.

2.9. Recueil des données : préparation des entretiens

Cette expérimentation doit permettre d'analyser les usages de plusieurs catégories de personnes et les transformations induites par ce nouveau service dans l'organisation de la MDL. Pour cela, il faudrait élaborer des questionnaires ou journaux de bord différents en fonction des destinataires qui peuvent être :

- l'usager emprunteur : outil d'analyse visant à étudier les pratiques et les usages
- l'intermédiaire bénévole ou salarié : outil d'analyse évaluant les changements dans l'organisation du travail du correspondant local.
- personnel de la MDL : outils d'analyse évaluant les transformations dans l'organisation du travail et en terme de bibliothéconomie (par exemple catalogage des machines, des titres qu'elles contiennent ou des deux ? Insertion des notices dans le catalogue général ou catalogue spécifique ?) mais aussi outils permettant de comptabiliser les prêts, les demandes directes de téléchargement afin de produire des statistiques.

Ces outils devront être élaborés par le laboratoire de recherche et présentés lors de la journée de formation. C'est également le laboratoire qui déterminera le nombre de questionnaires nécessaires.

Nous pouvons déjà préciser certains éléments qui doivent apparaître dans ces outils qui permettraient d'analyser les conséquences bibliothéconomiques:

- Chaque correspondant local pourrait remplir une fiche comptabilisant le nombre de prêt de tablettes (en distinguant celles qui étaient présélectionnées et celles dont les titres ont été chargés à la demande), dans le but d'étudier l'impact de ce nouveau service.
- Pour les chargements à la demande, les correspondants locaux pourraient préciser dans cette fiche les difficultés techniques rencontrées, les interventions nécessaires de la centrale et/ou du fournisseur, le nombre de

Droits d'auteur réservés.

demandes par titre ayant pu être satisfaites ou non, ceci permettant d'évaluer le nombre de connexions simultanées par titre nécessaires, le type de contenu demandé.

- La centrale devrait enregistrer sur un carnet de bord tous les problèmes rencontrés, afin d'en analyser les raisons.

Les bibliothécaires et les bénévoles des points lectures devront sensibiliser le lecteur à ces questionnaires ou journaux de bord, leur expliquer comment les remplir et quels en sont les objectifs. Au retour du prêt, ils devront établir un dialogue avec le lecteur afin de s'assurer que ces outils de recueil de données ont bien été utilisés et les récupérer. De même, le personnel de la MDL doit réaliser la même veille auprès de ses correspondants participant à l'expérimentation.

2.10. Evaluation et synthèse de l’expérience

Le recueil des données se fait à la fin de l'expérimentation par les chercheurs, directement sur les différents sites. Ils pourront ainsi discuter avec les correspondants locaux. Ils récupèreront à cette occasion les tablettes.

Les résultats de l'expérience seront communiqués à la MDL

Droits d’auteur réservés.

3. Temps de travail des différents acteurs

Chercheurs		
	Chercheur	**Nombre de jours de travail**
Préparation	- questionnaire usager - préparation des entretiens des personnes-ressources - Réunion fournisseurs et MDL - Formation	5 jours 1 jour 1 jour
Entretiens	8 entretiens 7h par entretien = - 1h d'entretien - 4h de retranscription - 2h de transport	8 jours
Analyse		40 jours (2 mois)
Total		**55 jours (soit 11 semaines, soit 2 mois et 3 semaines)**

Agents de la centrale				
	Directrice MDL	**Nombre de jours de travail**	**Assistante qualifiée, personne-ressource centrale et bibliobus**	**Nombre de jours de travail**
Préparation	- communication - constitution du catalogue - Réunion fournisseurs - Formation	½ journée ½ journée 1 jour 1 jour	idem	½ journée ½ journée 1 jour 1 jour
Prêt	Suivi de l'expérimentation	½ journée (4h)	Bibliobus = 2 tournées par semaine, soit 40 tournées avec 1 présentation de 20 min. par tournée	800 min., soit 13h20, soit 1 jour et 6h20
			Centrale = ½h par semaine	10h, soit 1 jour et 3h
Entretiens	1 entretien	1h	1 entretien	1h
Total	**3 jours et 5h**		**6 jours et 2h20**	
Total	**10 jours et 0h20**			

Droits d'auteur réservés.

Agents et bénévoles hors centrale				
	4 personnes-ressources dans les lieux de dépôt ayant 2 tablettes en prêt et 1 en présentation	**Nombre de jours de travail par personne**	**2 personnes-ressources dans les lieux de dépôt ayant 1 tablette en prêt**	**Nombre de jours de travail par personne**
Préparation	Formation	1 jour	Formation	1 jour
Prêt	5 mois soit 10 prêts par tablette - présentation et explication = 20 min. par tablette - retour = idem	Pour 2 tablettes = 400 min.= 6h40 400 min.= 6h40	idem	Pour 1 tablette 200 min.= 3h20 200 min.= 3h20
	Tablette en dépôt, présentation = ¼h par semaine	5h		
Entretien	1 entretien par personne	1h	1 entretien par personne	1h
Total par agent		**3 jours et 5h20**		**2 jours et 40 min.**
Total pour les 6 agents et bénévoles				**19 jours et 1h40**

Récapitulatif	
Chercheurs	**55 jours**

Agents de la centrale	10 jours et 0h20
Agents et bénévoles hors centrale	19 jours et 1h40
Total MDL et ses partenaires	**29 jours et 2h**

Droits d'auteur réservés.

4. Planning prévisionnel

mois 1 (septembre)	Préparation des questionnaires et autres outils de recueil de données par le laboratoire de recherche
mois 2 (octobre) et mois 3 (novembre)	- Informer conseil général et maires des communes concernées - Contact avec la BDP - Choix des lieux et des personnes-ressources - Contact avec les fournisseurs pour définir nombre de tablettes - Constitution du catalogue de titres et édition du catalogue papier par le personnel de la BDP, en contact avec les fournisseurs de tablettes et les éditeurs - Préparation des outils de communication - Préparation des fiches de prêt et de la charte d'utilisation des tablettes - Journée de formation et distribution des tablettes, ses accessoires, catalogue papier des titres, questionnaires et autres outils - Information des usagers par voie de presse
mois 4 (décembre)	- information des habitants des communes concernées (distribution des tracts) - Début du prêt
mois 5 (janvier)	-Prêt
mois 6 (février)	- Réajustements, choix de nouveaux titres - Prêt
mois 7 (mars) et mois 8 (avril)	Prêt
mois 9 (mai)	Recueil des outils d'analyse et des tablettes par les chercheurs sur les sites

Droits d'auteur réservés.

5. Budget prévisionnel

Ce budget a été établi sur la base des prix proposés par les fournisseurs de tablettes en juin 2003. Ces tarifs, indicatifs, n'ont aucun caractère contractuel et il conviendra de les faire valider avant le début de l'expérimentation.

Deux options sont possibles : l'achat ou la location, cette dernière option paraissant la plus logique dans le cadre d'une expérimentation et de fait la plus économique.

5.1. 1ère option : achat de tablettes et de contenus

Prix à l'unité :

Cybook utilisable dans sa version «Standard » ou «Vision »	*REB 1100* (petit modèle N&B)	*REB 1200* (grand modèle couleur)
717,60 € TTC	239,20 € TTC	418,60 € TTC

Soit pour 18 tablettes, et selon le modèle, un montant de :

Cybook utilisable dans sa version «Standard » ou «Vision »	*REB 1100* (petit modèle N&B)	*REB 1200* (grand modèle couleur)
12916,80 € TTC	4305,60 € TTC	7534,80 € TTC

A ce montant il convient d'ajouter les prévisions budgétaires pour les contenus. Seule, la société *Bookeen* pour le *Cybook* nous a fait une offre par rapport aux contenus. Nous nous fonderons donc sur celle-ci pour établir le budget.

Deux types de contenus sont possibles : les ouvrages classiques, libres de droit et moins onéreux (119,60 € TTC pour une carte de 200 titres), et des ouvrages contemporains dont le prix est inférieur de 10% à 30% par rapport au prix du même ouvrage papier.

Si les tablettes en démonstration peuvent présenter des œuvres classiques, les machines en prêt doivent aussi proposer un choix d'ouvrages contemporains. Le nombre d'ouvrages récents doit résulter d'un compromis entre le coût de ces documents et la garantie d'un choix minimum pour le lecteur, compromis qui

Droits d'auteur réservés.

pourrait se situer autour d'une quarantaine de titres environ. Ce nombre de titres par tablettes est estimatif et dépend bien sûr aussi du mode de chargement des machines. Il a été retenu dans le cas où les machines seraient équipées de cartes préchargées. Un chargement titre par titre, à la demande, pourrait être plus économique.

En retenant comme prix moyen d'un ouvrage numérique récent 17 € et considérant que le nombre de tablettes en prêt a été estimé à 12, le budget à prévoir pour les contenus est le suivant :

TITRES RECENTS				
Nombre de tablettes en prêts	Nombre de titres récents par tablette	Nombre total de titres récents	Prix moyen d'un titre	Prix total pour les 18 tablettes
12	40	480	17 € TTC	8160 € TTC

TITRES CLASSIQUES		
Nombre de tablettes (démonstration et prêt)	Prix d'une carte de stockage (PCMIA 32) pouvant contenir 200 titres : biblicarte « classiques »	Prix total pour les 18 tablettes
18	119,60 TTC	2152,80 € TTC
PRIX TOTAL DES TITRES (classiques et récents)		**10312,80 € TTC**

Soit, pour les 18 machines et les contenus (en transposant à titre indicatif l'offre de *Bookeen* aux *Reb*), et selon le modèle retenu, un total de :

Cybook	*REB 1100* (petit modèle N&B)	*REB 1200* (grand modèle couleur)
23229,60 € TTC	**14618,40 € TTC**	**17847,60 € TTC**

5.2. 2ème option : location de tablettes et de contenus

Cybook	*REB*
location pour 6 mois d'une tablette et d'une « biblicarte » (comprenant aujourd'hui 200 titres classiques)	abonements pour 6 mois à Biblibook comprenant la machine et l'accès à un catalogue de 500 nouveautés dont une cinquantaine serait mensuellement renouvelée.
430,56 € TTC	299 € TTC

Droits d'auteur réservés.

Soit pour 18 tablettes et selon le modèle retenu :

Cybook	*Reb*
7750 € TTC	**5382 € TTC**

A noter que, en juin 2003, l'offre de *Gemstar* pour les *Reb* n'est qu'une proposition non encore commercialisée, des négociations avec *Gemstar* USA et les éditeurs étant encore en cours.

Concernant l'offre de *Bookeen*, l'abonnement ne donne droit aujourd'hui qu'à une sélection réduite de 200 titres classiques (Balzac, Zola, Racine, Corneille et Molière) qui devrait passer d'ici deux à trois mois à 790 (dont 200 titres étrangers) avec également une offre concernant les auteurs contemporains dont les droits de diffusion sont en cours de négociation avec les éditeurs français. Afin d'élargir cette offre, il est également envisageable avec un *Cybook* de proposer des contenus venant d'un autre diffuseur numérique (*Mobipocket*, *Numilog*,…).

Droits d'auteur réservés.

Bibliographie

Le livre électronique

AL-WAHEIDI, RAED JIHAD I. *Livres électroniques et lecteurs des livres numériques*. Rapport de recherche bibliographique de DESS (Réseaux d'information et document électronique). Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 58 p.

ARBON J.-P. Lire autrement : une année d'offre de livres numériques. BBF, 1999, t.44 n°5, pp. 78-80.

BELISLE C. (sous la dir. scientifique de). *Contrats de lecture. Rapport sur une expérimentation de prêt de livres électroniques en bibliothèques : dimensions technico-économiques et socio-cognitives*. Lyon : ISDN, 2002, 54 p. Disponible sur : <http://isdn.enssib.fr/pdf/Rapport_CLLe.pdf> (consulté le 15.04.03)

BNF.*Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France* [en ligne]. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr> (consulté le 12.06.2003)

BOIN J-G. *Rapport de la commission de réflexion sur le livre numérique*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1999, 229 p.

BONNAUD C., CARON V., COPPET M., *…Livres électroniques : texte, paratexte et contrat de lecture*. Mémoire de recherche de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2001, 48 p.

BOURGOIS J.-M. *L'avenir des bibliothèques et de l'édition dans le contexte de l'édition électronique*. BBF, 2000, t.45, n°6, pp. 62-64.

BRUILLARD E., LA PASSARDIERE B. de, BARON G.-L. *Le livre électronique.* Sciences et techniques éducatives, 1998, vol. 5, n°4, pp. 308-424.

BURK R. *Apprivoiser le livre électronique.*BBF. 2000, t.45 n°6, pp. 37-43.

CENTRAL KANSAS LIBRARY. *Librairies with e-books* [en ligne]. Disponible sur : <http://skyways.lib.ks.us/central/ebooks/libraries.html> (consulté le 11.06.2003)

CLEMENT J. *Le e-book est-il le futur du livre ?* In : Les savoirs déroutés. Villeurbanne : ENSSIB, 2000

Comment lira-t-on demain ? Paris : Editions 00h00.com, 2000, 100 p.

DEGERSTEDT S. *Nouvelles manières de cataloguer et d'organiser les flux en bibliothèque* [en ligne]. Glasgow : IFLA, 68ème Congrès du 18 au 24 août 2002, 5 p. Disponible sur <http://www.ifla.org/IV/ifla68/papers/067-152f.pdf> (consulté le 13.06.2003)

DELMOTTE S. *Quel usage des tablettes électroniques de lecture ? Une expérience de prêt en bibliothèque*, Mémoire de D.E.A. en Sciences de l 'information et de la Communication. Nanterre : Université ParisX-Nanterre, 2002.

DILLON D. *Le livre électronique à l'université du Texas*. BBF, 2000, t.45 n°6, pp. 44-49.

Droits d'auteur réservés.

EBRARY. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ebrary.com> (consulté le 13.06.2003)

EDITIONS 00H00. *Les éditions 00h00.com* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.00h00.com> (consulté le 11.06.2003)

EDUCNET. *Livre électronique : dossier documentaire* [en ligne]. Disponible sur: http://www.educnet.education.fr/dossier/livrelec/default.htm (consulté le 12.06.2003)

ENSSIB. *Le e-book, livre électronique* [en ligne]. Disponible sur: <http://www.enssib.fr/bibliotheque/dossthem/E-book/introduction.html> (consulté le 12.06.2003)

EYROLLES. *Librairie Eyrolles, vente livre électronique* [en ligne]. Disponible sur:< http://ebooks.eyrolles.com> (consulté le 12.06.2003)

FALLER A., LE DUIGOU L., SEUX M-H. *Livre électronique et bibliothèques*. Mémoire de recherche de DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2001, 73 p.

GHARBI Z. *Livres électroniques et technologies associées* [en ligne]. Montreal: ESI, 2002. Disponible sur: <http://www.esi.umontreal.ca/~gharbiz/dossierEbook.html> (consulté le 12.06.2003)

GEMSTAR *France. E-book Gemstar France* Disponible sur: < www.ebook-gemstar.com.fr> (consulté le 11.02.2003)

JEHANNO E. *Enquête sur la filière du livre numérique* : *enquête réalisée d'avril à août 2000 pour le Centre de Sociologie des Organisations (CNRS).* Paris : Editions 00h00, 2000, 119 p.

JONCHERE L. *Livres électroniques et bibliothèques universitaires* [en ligne]. Rennes : SCD de l'Université de Rennes I, 2002, 25 p. Disponible sur : <http://www.scd.univ-rennes1.fr/ebooketext.pdf> (consulté le 13.06.2003)

ISDN. *Contrats de lecture* [en ligne]. Disponible sur: <http://www.enssib.fr/biblibouc/index.html> (consulté le 13.06.2003)

LEBERT M. *Glossaire de l'e-book* [en ligne]. Paris : Editions 00h00.com, 2002. Accessible sur le site de Numilog <www.numilog.com/accueil.asp> ; rubrique "savoirs" internet et nouvelles technologies (consulté le 13.06.2003)

LEBERT M. *Le Livre 010101* [en ligne]. Paris : Editions 00h00.com, 2002. Accessible sur le site de Numilog <www.numilog.com/accueil.asp> ; rubrique "savoirs" internet et nouvelles technologies (consulté le 13.06.2003)

LE LOARER P. *Lecteurs et livres électroniques*. BBF, 2000, t.45 n°6, pp. 24-36.

LA LETTRE DU BIBLIOTHECAIRE QUEBECOIS. *La lettre du bibliothécaire québécois, n°22*. [en ligne]. Disponible sur: <http://www.sciencepresse.qc.ca> (consulté le 11.06.2003)

LITERARY ARCHIVE FOUNDATION. Project Gutenbert official home site [en ligne]. Disponible sur <http://gutenberg.net> (consulté le 13.06.2003)

LIEBER C., GAUDET F. *L'Amérique à votre porte.* BBF, 2002, t.47 n°6, pp. 70-77.

Droits d'auteur réservés.

LIBRISSIMO. *Librissimo.com, le numérique au service du livre* [en ligne]. Disponible sur: <http://www.librissimo.com> (consulté le 11.06.2003)

MANUSCRIT.COM. *Manuscrit.com éditeur, le manuscrit vu, lu et publié* [en ligne]. Disponible sur: < http://www.manuscrit.com> (consulté le 12.06.2003)

MAURIAC L. *Palm perd des plumes*. Libération, 09.08.2001, pp. 12.

MINON M., GILLEROT D. *Commerce électronique et établissement de prêt*, BBF, 2000, t.45 n°2, pp. 43-46.

MINON M. *Edition universitaire et perspectives du numérique : étude réalisée pour le SNE*. The internet institute : 2002. Accessible sur le site <http://www.t2i.be> (consulté le 12.06.2003)

MOBIPOCKET. *Mobipocket.com, e-books et logiciels pour votre PDA* [en ligne]. Disponible sur: <http://www.mobipocket.com/en/HomePage/default.asp> (consulté le 11.06.2003)

NUMILOG. *Numilog la librairie numérique* [en ligne]. Disponible sur: <http://www.numilog.com/accueil.asp> (consulté le 12.06.2003)

PLANET BOOK. *Planet Book* [en ligne] Disponible sur: <www.planet4u.com> (consulté le 14.04.2003)

PUBLIBOOK. *Publibook, l'éditeur de tous les talents* [en ligne]. Disponible sur: <http://www.publibook.com> (consulté le 12.06.2003)

PUYBAREAU F. *La bataille des assistants numériques personnels va repartir en 2003*. La Tribune, 06.01.2003, p. 9.

QUESTIA. *Questia the on line library of books and journals* [en ligne]. Disponible sur: http://www.questia.com (consulté le 12.06.2003)

ROUMIEUX O. *Prêtés à défaut d'être prêts*. Archimag, mars 2002, n°152, pp. 43-45.

SCHWEITZER P. *De Gutenberg… au baladeur de texte* [en ligne]. Disponible sur: <http://atfolio.u-strasbg.fr> (consulté le 12.06.2003)

THOMAS E. *Comment Palm a résisté aux mastodontes*. Le Figaro Entreprises, 24.02.2003, pp. 22-23.

XANEDU. *Welcome to Xanedu* [en ligne]. Disponible sur: <http://www.xanedu.com> (consulté le 12.06.2003)

ZILBERTIN O. *L'ordinateur se fait tout petit pour tenir dans une poche*. Le Monde, 20.09.2002, pp. 28.

Droits d'auteur réservés.

La bibliothèque départementale de prêt

ADBDP. *Guide des BDP 2002 : données 2000*. Charnay-les-Macons : ADBDP, 2002, 224 p.

ADBDP. *Les politiques d'acquisition en BDP* [en ligne] Actes des Journées d'étude de l'ADBDP, nov. 1999. Disponible sur le site de l'ADBDP: <http://www.adbdp.asso.fr/association/je1999/index.html> (consulté le 13.06.03)

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES DE PRET [en ligne]. Disponible sur < http://www.adbdp.asso.fr> (consulté le 05.04.03)

BERTRAND A.-M. *Les bibliothèques municipales, acteurs et enjeu.* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1994, 157 p.

CALENGE B. *Les petites bibliothèques publiques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1993, 285 p.

LEBLOND C. *Le public des bibliothèques des petites communes du Rhône*. In : Les médiathèques et leurs publics, enquêtes dans le Rhône, à Arles et Chambéry. Villeurbanne : ENSSIB, [1996], 207 p.

TABET C. *Les bibliothèques « hors les murs".* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1996, 277 p.

La Loire

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (Roanne, Loire). *Atlas démographique et économique du Roannais : population, économie, organisation de l'espace.* Roanne: CCI du Roannais, 2001, 26 p.

DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales). *Le dénombrement des collectivités locales* [en ligne]. Paris : DGCL, 2002, 18 p. Disponible sur : <http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/publications/CL_en_chiffres_2002_2003/C1.pdf> (consulté le 05.04.2003)

DUPLAND L. *La médiathèque départementale de la Loire.* Rapport de stage pour le diplôme de Conservateur de bibliothèque. Villeurbanne : ENSSIB, 2000, 140 p.

PONCET M. Atlas des paysages de la Loire. Saint-Etienne : Conseil général de la Loire, 2002, 140 p.

Droits d'auteur réservés.

Annexes

1. Matériels

1.1. Le *Cybook*

Caractéristiques techniques

Dimensions et poids	26 x 21 cm pour 3 cm d'épaisseur ; 1 kg.
Ecran	Ecran tactile couleur de 15 x 20 cm, rétro-éclairé, à cristaux liquides, résolution 600 x 800 ; réglage du contraste et de la luminosité
Système d'exploitation	Windows CE 3.0
Navigateur	Internet Explorer
Autres logiciels	Boo Reader, Pocket word, Pocket outlook, Mobipocket reader, tableur, reconnaissance d'écriture, synthèse vocale…
Modem	56 kbps (V90)
Mémoire	Mémoire RAM de 32 Mo, mémoire Flash de 16 Mo
Alimentation	Par secteur via un adaptateur.
Ports	Port série Port infrarouge Port USB Port PCMCIA (carte PCMCIA ATA Flash, réseau NE2000,…)
Autonomie	Une batterie, intégrée dans la machine confère une autonomie de cinq heures en fonctionnement et d'une trentaine de jours en veille
Réseau	Port USB Infra rouge en option
Audio	Sortie stéréo prise casque et haut parleur intégré
Chargement de contenus numériques	- Via une carte de stockage PCMCIA, dont la capacité peut être de quelques Mo à quelques Go, ce qui permet de transporter l'intégralité de sa bibliothèque. - Via un des ports du Cybook, ce qui permet de charger du contenu depuis un ordinateur, un réseau local et même un autre Cybook, et bien sûr depuis Internet (en utilisant une carte réseau, filaire ou WiFi, ou le modem intégré).
Capacité de stockage	Par défaut, sans utilisation de carte de stockage, 15 000 pages de texte, soit 30 romans de 500 pages
Export de données	Accès à internet ; possibilités de télécharger les contenus numériques lus sur la tablette ainsi que les notes

Droits d'auteur réservés.

Fonctionnalités

Les diverses fonctionnalités sont accessibles par des boutons situés sur le côté droit de la tablette ou par appui sur l'écran tactile à l'aide d'un stylet.

Parmi ces fonctionnalités :

- Sélection d'un titre parmi une liste de contenus numériques stockés sur la machine

Images	Oui (couleurs)
Sens de lecture	Portrait paysage si l'on se connecte au WEB
Table des matières	Oui
Fiche de renseignements sur l'ouvrage	Oui
Interlignage	Réglable par le fabricant
Feuilletage	Page à page, chapitre par chapitre, par hyperliens, possibilité d'aller à une page donnée
Marque page	Oui
Dictionnaire	Donne la définition d'un mot préalablement sélectionné dans le corps du texte
Index	Oui ; recherche d'un terme à ses différents emplacements dans le texte
Prise de notes	Grâce à un clavier virtuel s'affichant sur l'écran ou à l'aide du stylet
sur lignage	Oui
Grossissement des caractères	7 tailles disponibles

On peut basculer depuis le « cybook » vers la version « cybook vision » dont les icônes simplifiées, l'interface graphique spécifique ont été mis au point avec des ophtalmologistes et des orthoptistes. Le « cybook vision » s'adresse tout particulièrement à un public souffrant de problèmes de vision.

Droits d'auteur réservés.

1.2. Les *Reb*

Caractéristiques techniques

	REB 1200	REB 1100
Dimensions et poids	18 x 13,5 cm ; 990 grammes	500 grammes
Ecran	Ecran couleurs rétro-éclairé ; 13 x 17 cm, luminosité réglable ; résolution de 480 x 640	Écran monochrome rétro-éclairé 8 x 12 cm ; résolution de 320 x 480
Système d'exploitation	OS propriétaire	OS propriétaire
Navigateur	Propriétaire	Propriétaire
Autres logiciels	Non	Non
Modem	1 port modem 56	Modem interne 33
Mémoire	8 Mo (environ 5000 pages) extensible à 128 Mo (environ 80000 pages	8 Mo (environ 8000 pages) extensible à 72 Mo (environ 70000 pages)
Alimentation	Par secteur via un adaptateur	Par secteur via un adaptateur
Autonomie	Une batterie, intégrée dans la machine, lui confère une autonomie de 5 à 10 heures en fonctionnement	Batterie rechargeable, autonomie de 20 à 40 heures en fonctionnement
Réseau	Ethernet	Non
Audio	Possible	Possible
Chargement de contenus numériques	- Via une connexion internet sur le site de la société - Par ligne téléphonique grâce à un modem - Possibilité d'accéder à des contenus sans se connecter, à l'aide d'une carte sur laquelle sont stockées les données. Cette carte peut avoir une capacité de stockage variable (plusieurs centaines d'ouvrages)	Idem
Capacité de stockage	Sans carte de stockage, une vingtaine d'ouvrages de 250 p.	Sans carte de stockage, une vingtaine d'ouvrages de 250 p.
Export de données	Non	Non

Droits d'auteur réservés.

Fonctionnalités

	REB 1200	REB 1100
Images	Oui (couleurs)	Oui (N & B)
Sens de lecture	Portrait	Portrait ou paysage
Table des matières	Oui	Oui
Fiche de renseignements sur l'ouvrage	Oui	
Interlignage	Standard	Standard
Feuilletage	1 bouton avant arrière	
Dictionnaire	Oui	Oui
Index	Oui ; recherche d'un terme à ses différents emplacements dans le texte	Oui ; recherche d'un terme à ses différents emplacements dans le texte
Prise de notes	Grâce à un clavier virtuel s'affichant sur l'écran ou à l'aide du stylet	Grâce à un clavier virtuel s'affichant sur l'écran ou à l'aide du stylet
sur lignage	Oui	Oui
Grossissement des caractères	2 tailles possibles	

Droits d'auteur réservés.

2. Modalité de prêt de livre électronique : exemple de Boulogne

Bibliothèque Municipale
Règlement de prêt du livre électronique

Conditions générales

Le prêt du livre électronique est gratuit. Il est soumis à la signature d'un règlement de prêt plaçant le livre sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour en bibliothèque.
Une pièce d'identité sera demandée lors de l'inscription ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Modalités de prêt

Le prêt est limité aux adhérents boulonnais d'au moins 18 ans, à l'exclusion des collectivités.
La durée de prêt est de 15 jours, non renouvelable.
La réservation est autorisée.
L'inscription, le prêt et le retour des tablettes s'effectuent à l'Espace Beaux-arts, au troisième étage de la bibliothèque Landowski.
L'utilisateur devra emprunter ou rendre la tablette au plus tard une demi-heure avant la fermeture de la bibliothèque. Il n'utilisera jamais }la boîte à livres~ pour la restitution de sa tablette.
Lors de cette restitution il devra en signaler les éventuels dysfonctionnements.
Il aura effacé toutes ses annotations. En aucun cas, il n'effacera les titres chargés.

Le livre électronique possède une batterie d'une autonomie d'environ 5 heures. Il est prêté batterie chargée. Au cas où il serait utilisé sans câble secteur, il devra être rechargé avant sa restitution.
Il est impératif de ne pas laisser la batterie du livre se décharger complètement, au risque de perdre la totalité des titres.

En cas de problème technique, l'usager s'adressera en premier lieu à la bibliothèque (01 55 18 54 18) avant d'appeler la "Hot Line" de Cytale (08 26 82 00 00).

Pénalités de retard

Les pénalités de retard de la bibliothèque sont également appliquées au livre électronique, à savoir 0,10 € par jour de retard.

Mise en recouvrement

En cas de non restitution du livre électronique, quelle qu'en soit la cause, perte ou vol, et au-delà de 15 jours de retard, une procédure de mise en recouvrement sera engagée, pour le montant correspondant à la valeur de remplacement de la tablette numérique. Il en ira de même en cas de détérioration du livre électronique.

Le matériel

Le matériel emprunté, d'une valeur importante, est placé sous la responsabilité de l'usager qui devra respecter les recommandations suivantes.
- lire impérativement le manuel d'utilisation de l'appareil,
- manipuler l'appareil avec précaution,
- ne pas utiliser d'objets contondants sur l'écran ni de détergent,
- utiliser l'appareil dans un environnement propre,
- ne pas mouiller l'appareil, ni l'approcher de l'eau,
- ranger tous les accessoires dans la mallette pour ne pas les égarer.

Contenu de la mallette : 9 éléments

- un livre électronique - un cordon électrique (rechargement de la batterie)
- un stylet - un câble téléphonique
- un chiffon - une liste des titres disponibles pour la tablette
- un manuel d'utilisation - un exemplaire du règlement de prêt
- une fiche mode d'emploi

Je reconnais avoir pris connaissance du présent Règlement. Je m'engage à suivre ses recommandations, à respecter les délais de prêt et, si je suis dans l'impossibilité de restituer le matériel, à régler à la Ville le montant correspondant à la valeur du livre électronique à la date du prêt.
(prix indicatif au 5 février 2002 : 882,68 euros)

Droits d'auteur réservés.

· Règlement approuvé par délibération du Conseil Municipal n° du 7 mars 2002
· Une photocopie de la carte d'identité et du justificatif de domicile sera effectuée lors de l'inscription.

Droits d’auteur réservés.